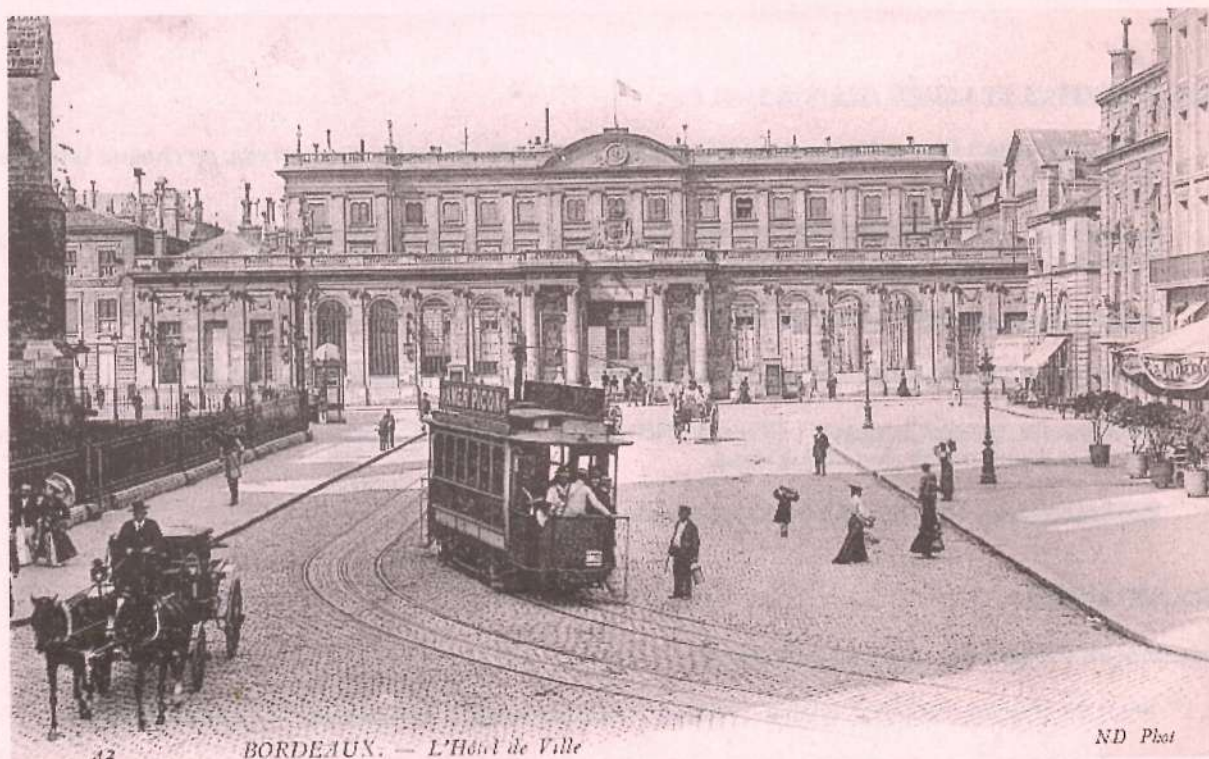


N° 72  
Mars 2002

# INFORMATIONS A.G.B.



**AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES**  
Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISNN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010

## AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

**Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX**

**Téléphone : 05 56.44.81.99 (répondeur)**

**Fax n° 05 56 44 41 78**

**E-mail : g.nea.bordelaise@wanadoo.fr**

**Site : <http://agbordeaux.ifrance.com>**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**BUREAU :** Présidente ..... Françoise BEIS-CHARTIER  
Vice-Présidente ..... Nicole POITOU  
Trésorière..... France SEYRES  
Secrétaire..... Monique ALBESPY  
Secrétaire adjointe..... Françoise Charbonnier  
Délégué à l'Informatique ..... Jacques LOISEAU

**MEMBRES :** Monique BAFFAUD, Claude CHARBONNIER, Pierre DUPOUY, Claude DURAND, Régine LABADIE, Pierre LABARRE, Maurice LIGNON, Hélène PASQUET.

### **COMITE DE REDACTION DU BULLETIN**

Directeur publication : Claude DURAND  
Rédacteur en chef: Claude CHARBONNIER  
Comité de rédaction: Pierre DUPOUY, Pierre LABARRE, Maurice LIGNON,  
Jacques LOISEAU

### **NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES :**

**Permanences : (Anne Marie ECLINA, Nicole POITOU)** les lundis et mercredis de chaque semaine, de 14h00 à 16h45

**Initiation : (Simone HOURDEQUIN)** Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, de 14h00 à 17h00, ainsi que le premier samedi du mois sur rendez-vous.

**Transcriptions: (Monique BAFFAUD).**

**Travaux informatiques : (Jacques LOISEAU)** le mardi et le jeudi de 9h à 11h.

**Lecture de textes anciens : (Pierre DUPOUY)** de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEE MUNICIPAL, le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

**Bibliothèque : Hélène PASQUET et Nicole POITOU.**

### **NOS ANTENNES**

#### **Antenne de PAUILLAC (Pierre DUPOUY)**

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00 à l'hôtel de repos « Les Acacias » 33250 Pauillac

#### **Antenne RAUZAN et du Brannais (Jacqueline Plat. Tel : 05 57 84 14 57)**

#### **Antenne de SAINT LOUBES (Monique BAFFAUD. Tel : 05 56 20 40 01)**

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT LOUBES

## SOMMAIRE

Le mot de la présidente.....	4
Compte rendu de l'assemblée Générale informelle du 24.10.2001.....	4
Pour nos adhérents internautes.....	5
Assemblée Générale statutaire du 28 mars 2002.....	6
Compte de résultats et bilan 2001.....	6
La Poste aux Chevaux en Aquitaine, chap. IV.....	7
Questions-Réponses.....	11
Généalogies rapides.....	14
Ils étaient d'ailleurs.....	21
En lisant les bulletins.....	23
Une épidémie de charbon à Bazas en 1605.....	26
Nouveaux adhérents.....	27
Nos publications.....	28

### COTISATIONS

Membre : 27,44 Euros

Couple : 41,16 Euros

Membre bienfaiteur : à partir de 45 Euros

Membre de moins de 30 ans : 13,72 Euros

Cotisation sans bulletin : 13,72 Euros

Prix de vente du bulletin : 4,57 Euro le numéro

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :  
Trésorier des A.G.B.

### IMPORTANT AVIS AUX RETARDATAIRES

#### **Avez vous pensé à régler votre cotisation pour 2002 ?**

Comme d'habitude, ce premier bulletin de l'année est envoyé à tous les adhérents qui ont réglé leur cotisation de 2001 et aux nouveaux inscrits. Mais le prochain bulletin, qui paraîtra au mois de juin, ne sera expédié qu'à ceux qui seront à jour de leur cotisation 2002. Ne tardez donc pas à vous en acquitter.

Merci d'avance.

*LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETIN SONT PUBLIES SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS. LEUR REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.*



imprimerie

a. DUPIN MARILLIER sarl 246, avenue de Thouars - 33400 TALENCE

Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74 - E.mail : IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Les recherches généalogiques, qui ne concernaient qu'une minorité de personnes il y a une vingtaine d'années, connaissent aujourd'hui un véritable engouement. Un récent sondage montre que 60% de nos compatriotes se passionnent pour l'histoire de leurs ancêtres ! De nombreuses raisons poussent ces généalogistes amateurs à retrouver leur filiation : l'accroissement du temps libre, l'attrait pour l'histoire locale ou le besoin de retrouver leurs racines.

Mais nul besoin de posséder d'illustres aïeux pour établir son arbre généalogique. Il suffit d'une solide motivation et de quelques conseils et un peu de chance.

La généalogie, comme d'autres secteurs d'activité, est confrontée à l'apparition de nouvelles technologies. C'est ainsi qu'à l'image des Mormons, les données des archives sont en cours de microfilmage ou d'informatisation, on peut cependant regretter de ne plus pouvoir jouir de la consultation des registres, qui, comme lorsqu'on feuillette un dictionnaire, apporte toujours une part de rêve.

L'utilisation d'Internet permet maintenant de fouiller le passé et d'y consulter de nombreux fichiers ainsi que de dialoguer avec d'autres « chasseurs d'informations ». Il ne faut cependant pas oublier que ces fiches d'informations sont le fruit du travail de nombreuses personnes, la plupart bénévoles, qui ont été chercher ces renseignements dans des endroits parfois reculés et difficiles.

Pour que l'engouement pour la généalogie continue à progresser, il est nécessaire que chacun participe aux échanges de recherches et de documentation dans un bon esprit constructif et amical.

A vous tous, je vous adresse tous mes souhaits de réussite dans vos recherches de votre arbre généalogique et qu'avec le printemps elles produisent de nombreux rameaux.

Françoise BEIS-CHARTIER

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2001

Après le repas traditionnel réunissant 38 convives à l'« Assiette des Provinces », la séance fut ouverte à 14h30 à l'Athénée Municipal, en présence de 60 personnes.

En première partie, répondant à l'invitation de notre présidente, Monsieur BERGES, conservateur des Archives Départementales de la Gironde et des Archives Régionales d'Aquitaine, nous fit un exposé très intéressant sur les problèmes législatifs qui concernent la consultation des documents. La loi du 3/1/1979 qui régit la réglementation actuelle devrait être modifiée afin de trouver un juste équilibre entre les utilisateurs et les producteurs d'archives (études notariales, mairies, etc...).

Depuis 1998, des modifications sont en cours et la loi du 3/6/2001 sur la société d'information a pour conséquences d'établir de nouvelles dispositions en discussion à l'Assemblée Nationale. Les délais de communication devraient être raccourcis.

Monsieur Bergès doit nous faire parvenir un résumé assez détaillé de son exposé que nous publierons dans un prochain bulletin. Il nous a parlé également du projet d'extension de Poyenne et de la nouvelle organisation des archives réparties entre Aviau et Poyenne, à savoir : pour les archives notariales, celle de la cote inférieure à 50.000 sont à Aviau, les autres à Poyenne ; le recensement est à Aviau, le cadastre à Poyenne. Pour les registres paroissiaux, lorsqu'il existe 2 exemplaires aux Archives, le 2<sup>ème</sup> sera reversé aux communes pour des raisons de sécurité. Actuellement en Gironde 275 communes sur 540 sont microfilmées.

Après avoir répondu aux questions très pertinentes posées par le public, monsieur BERGES se retira à 16h00, laissant la place à notre présidente pour la deuxième partie de cette réunion, consacrée à l'assemblée générale.

Madame BEIS-CHARTIER laissa la parole successivement aux membres du bureau.

Mme SEYRES nous assura que les finances se portaient bien et que la situation était stable.

Mlle POITOU lança un appel pour recruter des personnes pouvant assurer les permanences du lundi et du mercredi après-midi, ainsi que pour faire des relevés de registres paroissiaux, soit dans les communes, soit aux archives. Pour ce dernier point, il faut se mettre en relation avec Mme BAFFAUD, responsable de cette activité et qui répartit le travail afin de ne pas refaire ce qui a déjà été fait ou est en cours.

En ce qui concerne la bibliothèque, par manque de place, les bulletins des autres régions vieux de plus de 10 ans ne peuvent pas être conservés à notre siège. Ils seront donnés aux personnes intéressées. Une liste a circulé parmi les présents, 16 personnes se sont inscrites. Elles seront contactées dans les prochains jours. La distribution sera faite par les bibliothécaires.

Mme BEIS-CHARTIER rappela aussi que nous manquons de bénévoles pour faire aux archives les recherches demandées par nos correspondants adhérents de l'extérieur.

Mr LOISEAU confirma le succès de notre site sur Internet. Ce site, qui a obtenu le prix de la Fédération Française de Généalogie au congrès de Marseille ( mai 2001) a enregistré 11.700 visites. Les visiteurs sont très divers : français, américains, australiens, suisses, taïwanais....La base de données compte environ 400.000 patronymes. L'équipe informatique est à votre disposition les mardi et jeudi matin.

La prochaine sortie de l'association se fera, comme d'habitude fin mai, début juin, dans la région de

Villeneuve sur Lot. Elle sera organisée par Mme LEMMER partie là bas, suite à la mutation de son époux, nous quittant donc à notre très grand regret.

A la fin de la réunion, plusieurs personnes se sont proposées : pour les recherches Mme SEGUIN, Mme VIGNERAS, Mr LAGARDERE, Mme BLONDY ; pour les permanences : Mr LAGARDERE, Mme BROSSARD, Mme BAUDET ; pour les relevés : Mme MATHAUD. Nous les en remercions bien vivement.

La séance est levée à 17h00.

Nicole POITOU

## POUR NOS AMIS INTERNAUTES

**Le Haillan Généalogie Histoire** nous fait part de la mise à jour de son site internet: <http://www.chez.com/hgh>

**Site de l'Union Généalogique Aquitaine-Pyrénées** <http://aquitaine-genealogie.org/>

**COMMUNIQUE DU CDIP (Editeur de GENEATIQUE 2000)**

Le CDIP lance un nouveau service gratuit sur son site Web :

### Communes de France

Ce service répond au problème classique du généalogiste : la recherche d'un acte dans un périmètre de quelques kilomètres autour d'une commune donnée

<http://www.cdip.com/cv>

La recherche de communes avoisinantes...

A partir d'une commune, le service en ligne vous permet de lister les communes incluses dans un cercle dont on choisit le rayon (jusqu'à 12 km)

Vous saurez ainsi où orienter vos recherches.

La recherche d'une commune...

La recherche est possible sur une partie du nom de la commune :

Par exemple, en demandant \*sanc\*, vous aurez la liste de toutes les communes contenant les lettres sans.

En tapant \*llac, toutes les communes finissant par les lettres llac apparaîtront.

### Dessins d'arbres originaux

Le CDIP vous propose un nouveau Cd-rom « Compléments graphiques » qui contient une collection impressionnante de dessins et modèles d'arbres généalogiques. Ces dessins ont été créés par un graphiste professionnel . Ces éléments graphiques sont compatibles avec tous les logiciels de généalogie permettant l'import de dessins comme fond de cases ou fond d'arbres. Un guide joint au Cd-rom vous donnera un aperçu de chaque modèle d'arbre.

Généatique 2000 permet bien sûr de tirer le meilleur profit de cette collection grâce aux descriptifs inclus dans le Cd-rom.

Une documentation papier est en cours de diffusion vers les utilisateurs de Généatique 2000.

Vous pouvez aussi recevoir cette documentation en la demandant par mail à [fr@cdip.com](mailto:fr@cdip.com). Vous pouvez également consulter notre site qui vous renseignera utilement sur ce nouveau produit <http://www.cdip.com>.

## Généatique 2000 et WindowsXP

Microsoft vient de commencer la diffusion de Windows XP et vous êtes nombreux à nous poser la question de compatibilité avec Généatique 2000. Après nos propres tests et à la migration vers cet environnement de quelques dizaines d'utilisateurs, nous sommes en mesure de répondre par l'affirmative.

Généatique 2000 est compatible avec Windows XP.

Windows XP reprend en fait la structure des versions de Windows NT et 2000 avec lesquelles Généatique 2000 était déjà compatible. Pour résumer, Généatique 2000 est compatible avec toutes les versions de Windows : Win 95, Win 98, Win ME, Win NT, Win 2000 et Win XP.

## BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE DE FRANCE

3 rue de Turbigo – 75001 PARIS

Site Internet / <http://bibgen.org> E-mail : [bibgen@bibgen.org](mailto:bibgen@bibgen.org)

Depuis le 10 octobre 2001, toute la base de données de la Bibliothèque, constituée depuis 1986, est désormais consultable sur INTERNET, avec des moyens de recherche multicritères utilisables, certains gratuitement, les autres sous forme de participation aux frais, par carte de lecteur informatisée, fonctionnant avec un système de paiement sécurisé.

## ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 28 MARS 2002

La prochaine Assemblée Générale Statutaire des Amitiés Généalogiques Bordelaises se tiendra le Jeudi 28 Mars 2002, à 14h30, à l'Athénée Municipal, place St-Christoly à Bordeaux.

A l'ordre du jour :

- Rapport moral et compte-rendu d'activités
- Compte-rendu financier et quitus à la trésorière
- Election pour le renouvellement du Conseil d'Administration.

Elle sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour but la mise à jour des statuts de l'association.

Les candidatures au Conseil d'Administration pourront être formulées par simple lettre ou à l'aide de l'imprimé joint au présent bulletin et devront parvenir au siège des A.G.B. avant le 23 mars 2002.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner une procuration à un adhérent de votre choix, à jour de sa cotisation.

Avant la réunion, notre déjeuner habituel nous réunira au restaurant « l'Assiette des Provinces », 41 rue Saint-Rémi, à 12h00.

### Compte de résultats au 31 décembre 2001

Variation des stocks	(14,47)	Recherches	328,67
Achats fournitures	1544,35	Etudes et documents	1728,41
Charges de gestion :		Cotisations des adhérents	8774,20
Abonnements	127,29	Publicité	152,45
Entretien matériels et mobiliers	615,57	Produits exceptionnels	2,66
Etude et documents	204,73		
Frais de télécommunication	892,02		
Frais généraux	125,64		
Missions, réceptions	585,94		
Prime d'assurance	206,28		
Publicité	726,04		
	3483,51		
Bulletins	3707,86		
Cotisations dues	263,58		
	1763,64		
Dotations aux Amortissements	237,92		
<b>Solde créditeur</b>	<b>10986,39</b>		<b>10986,39</b>

### Bilan au 31 décembre 2001

ACTIF			PASSIF	
<u>Actif immobilier</u>	BRUT	AMORT.	NET	<u>Fonds Propres</u>
Matériel de bureau	9665,27	8419,30	1245,97	Report à nouveau
Mobilier	1560,68	1453,13	107,55	13589,07
Bibliothèque	4740,62	4661,16	79,46	Résultat de l'exercice
	15966,57	14533,59	1432,98	237,92
<u>Actif circulant</u>				13826,99
Stock matières consommables		548,37		<u>Dettes</u>
Stock documents		405,82		Sociétaires
			954,19	487,71
<u>Disponibilités</u>				<u>Comptes de régularisation</u>
Valeurs mobilières		7975,57		Cotisations 2002 reçues d'avance
Fortis banque		5360,53		1782,13
Caisse		121,94		
			13458,04	
<u>Comptes de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance			251,62	
			<b>16096,83</b>	<b>16096,83</b>

#### 4.LES PERSONNAGES :

Rappelons les divers acteurs présents sur les routes de la Poste aux chevaux : Il y avait, tout d'abord, le transport du courrier, assuré longtemps par des messagers, puis des chaises de poste, pouvant emmener un nombre très limité de voyageurs, changeant à chaque relais d'équipage et de postillon, et pouvant se déplacer au galop à toute heure du jour et de la nuit. Sur les grands itinéraires, dits de grande poste le transport normal des voyageurs était assuré par des compagnies nationales. Circulaient également les voitures de messageries transportant marchandises et colis., et les voyageurs, circulant isolément ou en groupe, chevauchant ou utilisant leur propre véhicule. Tous ces usagers de la route utilisaient les chevaux fournis par les relais, mais la poste aux lettres avait priorité absolue. On pouvait alors s'adresser à la profession des loueurs de chevaux (il y en avait 28 à Bordeaux en 1750), auxquels on ne devait faire appel qu'en cas d'insuffisance du relais, ce qui était la source de nombreux conflits et procès. .Autres occupants de la route et non des moindres, les rouliers, charriant des marchandises volumineuses et pondéreuses, utilisant leurs propres chevaux sur tout leur parcours, circulant au pas, souvent en convois de plusieurs véhicules. Ainsi, pour voyageurs et courrier, le relais constituait le maillon essentiel entre les étapes du trajet. Et c'était donc la mission du Maître de Poste, pièce maîtresse de l'organisation, d'assurer la bonne marche de son établissement, une seule défaillance dans le réseau risquant de compromettre la bonne marche de l'ensemble du système.

Autre personnage important : le Maître de courrier dont le rôle consistait à collecter et à distribuer lettres, espèces et petits colis.

Sur la route, le postillon avait la charge de conduire voyageurs et courrier au relais suivant. L'accompagnait, sur la diligence, le conducteur, représentant de sa Compagnie, responsable des voyageurs et de leurs bagages

#### **4.1 Le Maître de Poste.**

Il était nommé par le Roi qui signait son brevet et dont il était commensal. Ce brevet n'était accordé qu'après considération et appréciation de sa notoriété et de sa fortune personnelle, laquelle devait lui permettre de disposer en permanence d'un nombre suffisant de chevaux en état (de 20 à 60), d'une équipe de postillons aptes et du personnel d'entretien (palefreniers, valets). Le relais était très souvent accompagné d'une hôtellerie où les voyageurs pouvaient se restaurer et se reposer. Les Maîtres de Poste étaient donc des notables (fermiers, gros propriétaires fonciers, notaires),disposant des capitaux nécessaires à la gestion d'une telle entreprise, nouant fréquemment des alliances entre eux et dont la fonction se transmettait par héritage au fils, au gendre, à la veuve.

Il faut toutefois signaler que, s'il était facile de trouver un candidat dans les localités importantes, il pouvait arriver que, pour les relais situés à mi-parcours du trajet, dans un village sans grande activité, personne ne postule pour la charge. C'est ce qui arrive à Castres (33) en 1733. Mais le service doit être assuré et les fonctionnaires de l'Intendance ne plaisaient pas: d'où la mise en place rapide d'une réquisition d'office parmi les habitants, avec imposition forcée pour achat de sept chevaux dont trois malliers et quatre bidets avec leur harnachement, foin et avoine pour trois mois et ceci pour six ans. C'est un nommé Jean RENAUD qui est désigné. Il y restera jusqu'en 1744, date à laquelle il est révoqué pour mauvaise tenue de son relais et est remplacé par Bernard VENTOUZE, lequel démissionnera deux ans plus tard, ne parvenant pas à « joindre les deux bouts » d'une entreprise décidément dépourvue de toute rentabilité. Et ceci n'était pas un cas isolé. Déjà, en 1729, DUCLOU, à Carbon-Blanc et la veuve CONSTANTIN, à Artigues, avaient dû renoncer et abandonner leur relais. La moindre catastrophe (sécheresse, inondation, épizootie, etc) pouvait amener toute une corporation à demander l'assistance des pouvoirs publics pour maintenir une activité qu'elle n'était plus en mesure d'assurer.

Le métier exigeait des qualités réelles: il fallait une autorité bien affirmée pour diriger un effectif à forte personnalité, un sens aigu de l'organisation pour veiller à la bonne forme et l'approvisionnement de l'écurie, une diplomatie subtile lorsqu'il fallait fixer l'ordre des départs en fonction des priorités et des préséances.

La charge comportait obligations et avantages. Responsable avant tout du bon fonctionnement du relais, le Maître de Poste demeurait en étroit contact avec les services de police, devant vérifier la validité des passeport et signaler tout voyageur ou marchandise suspects. Il tenait un registre journalier des arrivées et départs des chevaux et des courriers. Autre obligation, et non des moindres, il devait fournir tous les équipages lors du déplacement des personnalités de la maison du Roi ou de l'Empereur, ce qui n'était pas une mince affaire ainsi que l'on peut en juger par la circulaire de 5 Avril 1808, relative au voyage de Sa Majesté l'Impératrice de Paris à Bordeaux.

Les Maîtres de Poste doivent mettre à la disposition de l'Inspecteur chargé du service de S.M :

Le 7 Avril : 2 berlines (12 chevaux), 1 fourgon (8 chevaux, 1 gondole (6 chevaux) 1 courrier (1 cheval)

Le 8 Avril : 1 berline (8 chevaux), 2 berlines (12 chevaux), 2 chaises (6 chevaux) 2 courriers (2 chevaux)

Le 9 Avril : 1 fourgon (6 chevaux) 1 chaise (3 chevaux)

Une telle réquisition dépassait parfois les possibilités du relais qui devait faire appel à ses collègues des relais voisins situés sur les routes secondaires. Ajoutons à cela, qu'en de telles circonstances, le Maître de Poste devait prendre personnellement, en tenue de cérémonie, la place du postillon sur le véhicule de la personnalité transportée. Déjà, le 10 Octobre 1735, des Maîtres de poste s'étaient plaints de l'abus du service extraordinaire par des soi-disant personnages plus ou moins qualifiés qui monopolisaient une berline pour une ou deux personnes avec de nombreux bagages, et, surtout, se refusaient à tout paiement, ce qui entraînait ensuite de nombreux conflits avec les trésoriers payeurs.

Sous l'ancien régime, le Maître de Poste recevait un traitement annuel de 180 livres, ce qui était relativement modeste. Mais c'était surtout les avantages particuliers qui étaient importants :

- Exemption de milice pour l'aîné de ses enfants et le premier de ses postillons
- Exemption de tutelle et de curatelle
- Exemption de taille sur 100 arpents de terre dans sa localité (avantage dont le bénéficiaire entendait profiter sur l'ensemble de ses propriétés d'où de nombreux conflits en cour des Aides avec les fermiers généraux
- Autre avantage, et non des moindres, il était exempté de logement des gens de guerre, mettant ainsi à l'abri de toute convoitise les trésors de son chai et, peut-être, la vertu de ses servantes.

Après la Révolution, les Maîtres de Poste furent payés en fonction du nombre de chevaux présents dans leur écurie (de 250 à 400 Fr./an). Ils recevaient également des indemnités diverses, par exemple

- Localité difficile
- Frais de voyage de personnalités
- Perte de chevaux (très fréquente)

Les Maîtres de Poste portaient un uniforme composé d'un surtout bleu roi à la française, collet écarlate en rabattu en arrondi. Parements bleus comme le surtout, doublé d'étoffe de laine écarlate, passepoil de même couleur avec bordure argent large de 6 à 7 lignes sur le collet et les parements. Veste à la française, de drap de couleur écarlate, culotte de même couleur que la veste, gros et petits boutons blancs aux armes du Roi. Sous l'Empire, le bleu roi fut remplacé par le vert et les armes des boutons par un aigle.

Que devinrent-ils après la fermeture de leurs relais ?

Une loi de 1847 leur avait reconnu des droits à indemnités et beaucoup, surtout les plus âgés purent s'en satisfaire et prendre leur retraite. Ceux qui avaient une autre activité (notaires, avocats) s'y consacrèrent comme par le passé. Mais beaucoup d'entre eux, fermiers, propriétaires fonciers, mirent à profit cette situation qui leur permettait d'utiliser les moyens matériels dont ils disposaient pour se reconvertir en messageries, surtout sur les itinéraires secondaires : les locaux servaient à l'entreposage des marchandises; les chevaux fatigués mis au repos à la charrue, les chevaux réformés affectés aux charrois légers, le fumier constituait un excellent engrais, la propriété assurait le fourrage, l'avoine et la paille. Très souvent, les relais dotés d'une auberge en poursuivirent l'exploitation, bénéficiant des productions de la ferme: volaille, légumes, fruits et disposant déjà du personnel nécessaire. Nombreux sont ceux qui, de nos jours encore, subsistent pour le plus grand plaisir des gourmets amateurs d'images du passé.

#### 4.2 : Le Maître de courrier

Contrairement au Maître de la Poste aux chevaux, le Maître de la Poste aux lettres, ou Maître de courrier n'était pas nommé. Il était titulaire d'une charge qu'il devait acheter. Il y avait une charge de Maître de courrier par généralité, divisée depuis le 17<sup>ème</sup> siècle en trois offices dits « ancien, alternatif et triennal ». La même personne pouvait acheter tous les offices et ainsi posséder la totalité de la charge. Le titulaire pouvait ensuite ouvrir autant de bureaux qu'il jugeait nécessaire, désignant, pour chacun d'eux un sous-fermier, également dit Maître de courrier, percevant la taxe s'appliquant aux lettres « tombant » dans ses bureaux. La poste aux lettres constituait un investissement très lucratif. En 1637, un riche bourgeois parisien, Antoine ROUGIER, complète par l'achat de l'office triennal, les charges qu'il possédait déjà dans la généralité de Bordeaux. Il avait également la charge de maître des courriers dans les généralités de Poitiers, Riom, et, sous le nom de son frère, celle de Limoges. Citons encore un sieur NORMAND qui crée le service des courriers de Bayonne desservant le Béarn et la Bigorre.



En 1750, la région bordelaise disposait des bureaux de Bordeaux, Bazas, Blaye, Cadillac, Castelnau-Médoc, Lesparre, Preignac, La Réole, Ste-Foy, St-Laurent-Médoc, St-Macaire.

Le Maître de la Poste aux lettres recevait le courrier à l'arrivée de la chaise ou de la diligence. En principe, le destinataire devait le retirer ou le faire retirer par un serviteur. Mais, parfois, un messenger, souvent les enfants du Maître de poste, le portait à domicile. Dans les localités non desservies, il fallait faire adresser son courrier dans le plus proche bureau qui le faisait suivre au destinataire selon les occasions. Ce n'est qu'en 1829 qu'est créé le service des facteurs ruraux qui assure tous les deux jours, la distribution et le ramassage des lettres déposées dans une boîte sur la place de chaque commune. Que l'envoi fût espéré ou redouté, le port était payé lors de la remise, ceci jusqu'en 1849, date de la création du timbre poste

Ces dispositions ne concernaient que le courrier de dit de grande poste. A l'intérieur d'une même localité, le courrier urbain, dit de petite poste était l'objet d'un service particulier, assuré indépendamment. Ainsi, le 30 Mars 1767, un privilège est accordé au sieur Jean Pierre LOLIOT, pour quinze ans, pour l'établissement d'une petite poste dans la ville de Bordeaux et sa banlieue, avec le nombre de commis et de facteurs qu'il jugera, sans qu'ils puissent porter lettres et paquets dans les lieux où la grande poste est établie. LOLIOT avait son bureau Porte de Tourny, à l'angle de la rue de la Corderie. Le trafic augmentant, un deuxième bureau s'installa au 5 de la rue Porte Dijaux, (actuellement le 10) avant que l'ensemble soit rassemblé, en 1898, rue du Palais Gallien.

Les relations entre commis et usagers étaient parfois sujet à contestation. Ainsi, le 2 Janvier 1790; divers particuliers se plaignent que les commis refusent de recevoir lettres et paquets déposés à leur bureau, sous prétexte que l'on ne veut pas leur donner 30 sols d'étrennes. Les Messieurs de la Jurade, après avoir entendu les témoins, saisissent le Contrôleur Général des postes.

En 1780, un décret royal rattache toutes les petites postes à la grande poste et, sous l'Empire, un Directeur Général des Postes est nommé, supervisant les fermiers généraux qui sont désormais soumis à des contrôles par un commissaire général assisté d'inspecteurs et vérificateurs départementaux.

Le 1<sup>er</sup> Mai 1893, le courrier devient monopole d'Etat, les Maîtres de courrier deviennent des receveurs des Postes. Désormais, la Poste évoluera avec l'activité économique, étendant son domaine au télégraphe, au téléphone, aux Chèques postaux, etc.

#### 4.3 Le postillon



Postillon et ses  
"bottes de sept lieues"

Nous connaissons tous le postillon de Longjumeau, créé par le compositeur Adolphe ADAM. Et c'est vrai qu'il s'agissait bien d'un personnage haut en couleur ! Son rôle était d'assurer la conduite des chaises de poste et diligences, ceci du départ de son relais jusqu'au relais suivant. Il devait aussi accompagner le courrier et les voyageurs circulant à francs étriers. Un seul postillon ne pouvait conduire que trois autres cavaliers. S'il y en avait quatre, il fallait deux postillons. Il ne pouvait pas dépasser une autre diligence le précédant, sauf s'il conduisait une chaise de poste. Arrivé à son relais de destination, il dételaient et ramenait ses chevaux au pas, de manière à les « rafraîchir ». Mais, parfois, lorsque deux diligences se croisaient à mi-parcours, les postillons dételaient, échangeaient leurs véhicules, ce qui divisait le trajet par deux, d'où de nombreux lieux-dits « Tournebride », par exemple dans notre région entre le Put de Langubat et le Barp.

Il avait conscience d'appartenir à une classe d'élite, avec une haute opinion de lui-même, allant souvent jusqu'à l'insolence et il fallait au Maître de Poste une sévérité rigoureuse pour tenir en main son équipe. Ce comportement était encore amplifié par une propension à la boisson pouvant aller jusqu'à l'ivrognerie: « On n'est pas un homme si l'on ne tient pas la boisson », ceci d'autant plus que les occasions ne manquaient pas d'accepter le fameux coup de l'étrier.

Il était aussi connu pour ses succès féminins et l'imagerie populaire le représente souvent ramenant ses chevaux au relais « haut le pied » et portant en croupe quelque jolie paysanne ou soubrette.

Mais il s'agissait d'un métier très dur, en selle 12 ou 14 heures par jour, ceci aussi bien par une canicule assommante que sous une pluie battante, une aigre bise du Nord ou une tempête de neige, ceci de nuit comme de jour. Cela supposait une parfaite connaissance de la route et des possibilités de son équipage.

Le postillon était généralement recruté, dès l'âge minimum de 16 ans, dans l'effectif du Maître de poste, palefrenier ou garçon d'écurie déjà bien familiarisé avec la conduite des chevaux. Mais il y avait aussi nombre d'anciens militaires de la cavalerie ou de l'artillerie. Il commençait sa carrière comme « monte à défaut » (remplaçant) pour devenir ensuite « en rang » (titulaire). Dès sa nomination, il recevait un livret d'état de services qui le suivait tout au long de sa carrière

et qui pouvait lui être retiré en cas de faute grave ce qui le mettait dans l'impossibilité de poursuivre sa carrière dans la profession. Il devait obéissance non seulement au Maître de poste qui l'employait, mais aussi à ceux qu'il était amené à fréquenter au cours de son service et pouvait faire l'objet de sanctions pour fautes telles que : absence d'uniforme, malpropreté, intempérance, insulte aux voyageurs. La sanction la plus fréquente était la « mise à pied », ou interdiction de monter à cheval. Il recevait, outre ses gages mensuels, les pourboires des voyageurs et du conducteur qu'il assistait dans ses petits trafics, de l'hôtelier auquel il amenait des clients pour le repas ou pour la nuit.

Une loi du 9 décembre 1798 affecta les bénéfices provenant de la vente de la « Liste des Postes en France » au paiement d'une retraite de 150 à 200 francs, octroyée après vingt ans de service en rang, ou invalidité, réversible à sa veuve.

Le postillon portait un uniforme composé d'un veste de drap bleu roy, doublée d'étoffe de laine écarlate, collet rabattu et arrondi de drap de même couleur que les revers et les parements, petits boutons blancs, culotte de peau jaune et, au bras, un écusson aux armes royales monté sur bracelet de cuir portant, imprimé, le nom de la poste et le numéro du postillon. Il chaussait, au moment du départ, de grandes bottes de cuir rigide, renforcées de lattes de bois qui le protégeaient du froid et, surtout, des fractures de la jambe lors des chutes ou des chocs contre le timon. Cet uniforme, comme celui des Maîtres de poste, fut modifié sous l'Empire, le vert remplaçant le bleu roi et les boutons portant un aigle

#### 4.4 Le conducteur



*Conducteur de diligence  
Gravure d'Henri Monnier 1844*

C'était le représentant de la Compagnie mettant ses véhicules en service sur un itinéraire déterminé. Il délivrait les titres de voyage, en percevait le montant, plaçait les voyageurs, veillait à leur confort en route et au relais. C'était, généralement, un personnage robuste et madré, connaissant parfaitement sa voiture, l'itinéraire, ses relais et ses postillons. Quels étaient les rapports entre ces deux personnages au tempérament bien affirmé, ayant chacun leur domaine, l'un ses chevaux et la route, l'autre la diligence et son contenu. On peut supposer que les relations pouvaient être parfois orageuses car un décret de l'An V interdit au conducteur de frapper le cocher. Mais il est probable que, dans la plupart des cas, c'est surtout une certaine complicité qui s'établissait entre eux, ne serait-ce que pour moduler l'horaire de manière à faciliter l'arrêt-repas chez un aubergiste reconnaissant. Le conducteur savait ajouter à son activité officielle une foule de « petits boulots » tels que ramener de province à quelques habitués privilégiés le baril de vin, le panier de champignons, les pièces de gibier qu'il savait habilement soustraire à la vigilance des préposés de l'octroi, ou encore trouver un emploi de bonne ou de nourrice chez les bourgeois de la ville à quelque fille de la campagne, placer un jeune apprenti chez un maître.

Avec la modernisation du matériel et l'apparition du frein à sabot, c'est lui qui sera chargé de l'actionner à l'arrière du véhicule, fonction qui disparaîtra, vers 1830, lorsque ce frein sera situé sur le siège avant où se placera désormais le postillon.

D'autres nombreux personnages complétaient les précédents : palefreniers et garçons d'écurie au relais, cuisiniers, marmitons, chambrières et soubrettes à l'auberge. Tous autour du relais, les artisans ; maréchal ferrant charron, bourrelier. Enfin, personnage éphémère mais essentiel : le voyageur

*Prochain chapitre : Une famille de Maîtres de Poste : les Davezac.*

### UNE CENTENAIRE

Notre adhérent de longue date, Monsieur Denis MALHERBE, nous a fait part d'une cérémonie qui a eu lieu le 7 novembre dernier, dans la maison de retraite de Sore (40), pour fêter les 100 ans de sa grand-mère, née le 4 novembre 1901 à Saint-Paul-lès-Dax de parents agriculteurs. Cuisinière dans un restaurant jusqu'en 1926, elle vint ensuite s'installer à Bordeaux après son mariage avec un gardien de la paix.

Nous lui souhaitons encore de nombreux anniversaires.

**- SERVICE DE RECHERCHES -**

Notre service de recherches est réservé uniquement à nos adhérents et aux adhérents des associations affiliées à l'Union Généalogique Aquitaine Pyrénées (UGAP).

Voici les conditions financières des recherches effectuées par des bénévoles :

Ces prix sont indiqués par page, les frais postaux ne sont pas compris.

0,30 \_ : pour les relevés des passeports, embarquements, état-civil, etc. trouvés sur notre base de données.

0,50 \_ : photocopies des actes d'état-civil avec précision de dates, que nous avons en archives dans notre local.

1,00 \_ : photocopies ou relevés manuscrits pour toutes recherches effectuées aux Archives Départementales ou Municipales et pour les recherches faites dans notre local avec une date approximative.

**- SERVICE D'ENTRAIDE -**

Nous demandons à nos adhérents qui acceptent de faire des recherches dans leur département pour les autres adhérents de se faire connaître.

**- QUESTIONS -**

La rubrique "Questions" est réservée uniquement à nos adhérents et aux adhérents des associations affiliées à l'UGAP. Nous vous demandons de dactylographier si possible vos questions ou du moins d'écrire très lisiblement, les noms doivent être en lettres majuscules pour éviter tout risque d'erreur.

**LIVRES**

Cherche l'histoire de RIONS par Yolande COMME édité par GGELPEP en 1991 ISB n° 2.900845.254 et l'armorial du bordelais de Pierre MELLER. (Ces livres sont épuisés à la librairie Mollat).

Joëlle de GROC adh 1078

**2002/001      ARDURAT**

Rech. ° et asc. de ARDURAT Jean ca 1768 à Bourideys. (Ndlr: Rpse ds ce n°)

Janine GOMEZ-POPLIN adh 925

**2002/002      BERTIN/BLOUIN**

Rech ts renseig BERTIN François dit Pierre ° 1772 ? + 10/6/1807 La Reuille/Bourg X BLOUIN Marie ° 1770 ? fa de Jean. Leur fs Jean ° 3/10/1800 Ambès + 14/2/1868 La Brangette

Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/003      BERTRAND/RAFFIS**

Rech. ° + BERTRAND Pierre (fs de Jean ° ? + 1763 ? x ? PAPERAN Jeanne ° ? + 1763?), X 12/2/1763 St-Clément d'Aiguemortes (33) à RAFFIS Marguerite ° 12/3/1737 St-Médard d'Eyrans (33) (fa Antoine ° ? + 7/6/1773 St-Médard d'Eyrans X ? à SOUVERVIE Marguerite ° 1706 ? + 1/11/1768 St-Médard d'Airans).

Monique TOTA adh 1060

**2002/004      CALLEN/ARDURAT**

Rech. x à Bourideys av. 1786 de CALLEN François et ARDURAT Jeanne. (Ndlr : rpse ds ce n°).

Janine GOMEZ-POPLIN adh 925

**2002/005      CASTETS**

Rech. ° et asc. de CASTETS Marie ca 1766 au Tuzan. (Ndlr : rpse ds ce n°)

Janine GOMEZ-POPLIN adh 925

**2002/006      CHARRUAUD/de ROMAN(T)**

Rech. Asc, ° et X de CHARRUAUD Martin ° vers 1734 (parents supposés Jean et LATASTE Marguerite) avec de ROMAN(T) Marie ° 23.4.1727 (parents supposés Arnaud et GRENIER Magdeleine).

Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/007      CHAUMET/CHARLES**

Rech X ca 1750 CHAUMET Pierre /CHARLES Jeanne.

Madame CHAZEAU adh 522

**2002/008      CONSTANT/GUICHARD**

Rech. CM CONSTANT Jean x GUICHARD Jeanne le 5/8/1703 M° Plessy ? Ambarès. (Ndlr : rpse ds ce n°).

Madame CHAZEAU adh 522

**2002/009      CONSTANT/HEBERARD**

Rech. CM de CONSTANT x HEBERARD le 6/1/1670 ou 1679 M° Dupin – Ambarès. (Ndlr : rpse ds ce n°).

Madame CHAZEAU adh 522

**2002/010      DARTIGUES/DUCOURNEAU**

Rech. ts renseig. sur DARTIGUES Armand ° 1700 ? + 2/1772 Gradignan (33) fs ? X 2/1774 y à DUCOURNEAU Jeanne ° 1701 ? + 8/1777 Gradignan fa ?

Monique TOTA adh 1060

**2002/011      DUPUY/LAFON**

Rech. ts renseign. sur DUPUY François ° ? + 1763 ? fs de Pierre ? X 3/1733 Bordeaux avec LAFON Anne ° ? + 1763 ? fa LAFON ? et BAUDRIE Anne ° + X ?, dont Jean ° 6/1745 Talence (33) + 5/1809 Gradignan X 5/1763 y à DARTIGUES Marie ° 1741 y + 1813 y et Louise ° + x ? à DARTIGUES Guillaume ° + ?. (Ndlr : rpse ds ce n°)  
Monique TOTA adh 1060

**2002/012      ETIER/CHARRUAUD**

Rech. ts renseign. ETIER Bernard, menuisier, ° 1775 Bayon ? X 1797 CHARRUAUD Marguerite. (Ndlr : rpse ds ce n°).  
Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/013      ETIER/CANUAUD**

Rech ts renseign. ETIER François, cordonnier ° 1780 Bayon ? X 1800 CANUAUD Marguerite. (Ndlr : rpse ds ce n°).  
Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/014      ETIER/CHANDEVILLE**

Rech. asc. ° et x de ETIER François ° ca 1770 (parents supposés Jean ° 11.10.1731 fs de Guillaume et VIDEAU Muriel) X CHANDEVILLE François.  
Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/015      ETIER/COUTEAU**

Rech. Asc ° et x vers 1749 de ETIER Nicolas et COUTEAU Catherine, d'où Bernard ° 12.3.1750 à Bayon.  
Jacqueline GALEA adh 1082

**2002/016      FLAUGERGUES/BIRON**

Rech. asc. de FLAUGERGUES Bernard Léonce et de BIRON Bertille son épouse, dont 1 fa Marie-Jeanne ° 6/6/1850 Bordeaux, X 30/3/1869 Bordeaux à LAMBERTIE Claude Théophile.  
Françoise d'UNIENVILLE adh 1085

**2002/017      FOURNIER/BAYLE**

Rech. ts renseign. asc. et des. de FOURNIER Guillaume ° 1868 ? + X ? à BAYLE Anne ° 1867 ? + ?, dont enfant : Marie-Louise ° 1900 Bordeaux (33).  
Monique TOTA adh 1060

**2002/018      GARNIER/MARTIN**

Rech. X et ts renseign. sur GARNIER Pierre Antoine. Il est dit capitaine de la Patache à la naissance de sa fille en 1775. A cette date il résidait à Castillon mais il venait de Saintes. Le couple Pierre Antoine GARNIER et Marthe Renée MARTIN est arrivé à Castillon vers 1771 déjà marié.  
Denis MALHERBE adh 129

**2002/019      GAT de BEYLAC/BILHOT**

Rech asc. GAT de BEYLAC Raymond X 6/11/1742 Bordeaux à BILHOT Marie-Anne. (Ndlr: rpse ds ce n°).  
Joëlle de GROC adh 1078

**2002/020      de GROC/ROUILLARD**

Rech. asc. de GROC Antoine X 31/01/1739 Bordeaux à ROUILLARD Rose.  
Joëlle de GROC adh 1078

**2002/021      de GROC/LEYSSON**

Rech. asc. de GROC Antoine X 5/2/1782 à Bordeaux à LEYSSON Marie. (Ndlr: rpse ds ce n°).  
Joëlle de GROC adh 1078

**2002/022      LAFON/BAUDRIE**

Rech. X ts renseign sur LAFON ? X BAUDRIE Anne. Leur fa Anne X DUPUY François le 8/3/1733 Bordeaux sans renseign. sur l'acte de X. Leurs enfants sont ° et + à Talence entre 1743 et 1745.  
Monique TOTA adh 1060

**2002/023      LAMBERT/TURLET**

Rech. ts renseign. sur LAMBERT Baptiste ° ca 1843 X ? TURLET Marie ° ca 1851, seraient + à Blaye, elle av. 1919, lui ap. 1919. Un fs Pierre Isidore ° 08/04/1890 St Androny.  
Rose-Marie AMERICA adh 1031

**2002/024      LAMBERTIE/LAFORGUE**

Rech. X asc. de LAMBERTIE Michel François Jean et de LAFORGUE Marguerite son épouse dont un fils Claude Théophile ° 20/8/1841 Caudéran x 30.4.1869 Bordeaux à FLAUGERGUES Marie-Jeanne.  
Françoise d'UNIENVILLE adh 1085

**2002/025      LENHOFF**

Rech ° de LENHOFF Elisabeth ca 1701 à Bordeaux, + le 28.05.1750 à Bordeaux, fa de LENHOFF Henry x 1698 Bordeaux avec Catherine DIERX de RAZ. Henry LENHOFF était originaire de Duisbourg en Wesphalie, Catherine DIERX de RAZ ° 29.05.1676 Bordeaux, + 30.03.1749 Bordeaux.  
Madame JACQUINOT.LEVEQUE adh 1086

**2002/026 LORTEAU/SEME**

Rech. ts renseig. sur LORTEAU Jean ° 15/8/1783 à Berson (fs d'Antoine et de GUIET Catherine) X ? SEME Jeanne ° ca 1780 à Cars ?

Rose-Marie AMERICA adh 1031

**2002/027 REDON/BIERE**

Rech. CM REDON X BIÈRE Margte le 19/12/1739 M° Roberdeau Bordeaux. (Ndlr : rpse ds ce n°).

Francine CHAZEAU adh 522

**2002/028 ROLLET/LACROIX**

Rech. X ROLLET Jean / LACROIX Jeanne dont 1 fs ° oct 1771 Arveyres (33). ° et asc LACROIX Jeanne.

Evelyne SERREC adh 750

**2002/029 ROLLET/MICHEL**

Rech Asc ROLLET Yves (Yvon) X MICHEL (MICHEU) 2/9/1717 Arveyres (33); Rech. ° ROLLET Yves et MICHEL Jeanne.

Evelyne SERREC adh 750

**2002/030 SICOT/CHARLES**

Rech. x, desc. SICOT Pierre/CHARLES Jeanne ca 1739. SICOT Pierre + 1748.

Francine CHAZEAU adh 522

**2002/031 WENTHUYSEN/LENHOFF**

Rech x ca 1725-1730 Bordeaux de WENTHUYSEN Pierre-Henry ° ca 1701, + 15.07.1769 Bordeaux avec LENHOFF Elisabeth. Leur fa Catherine-Marie x BEYERMAN Cornelis à Bordeaux.

Madame JACQUINOT-LEVEQUE adh 1086

**- RÉPONSES -**

**La rubrique "réponses" est ouverte à tous nos lecteurs.** Si vous n'êtes pas adhérent n'oubliez pas de donner vos coordonnées en même temps que la réponse afin que nous puissions vous mettre en relation avec l'adhérent concerné.

**2001/100 LABAT/SABATEY**

CM le 8/1/1785 chez M° LASALLE à Portets de Charles LABAT tonnelier, natif et habt la paroisse de Portets, fs lég. de Raymond, tonnelier, et de + Marie DUVIGNAU, en présence de Jean LABAT, son frère, Guillaume LABENAIR (?), son beau-frère, Raymond CHANCREAU, son cousin, Arnaut BENQUET, son cousin. Et Marie SABATEY, native de Portets, fa lég. d'Etienne et de Marie LAFITTE, en présence de Jean SABATEY, son oncle, Jeanne MONTUSET, sa tante, André LAFITTE, son cousin, Raymond SABATEY, son oncle et parrain, Antoine LAFITTE, son oncle.

Claude CHARBONNIER - AGB

**2001/108 MILLERIN/TURON**

Le document, étant en désinfection aux Archives Départementales, n'est pas consultable pour une durée indéterminée.

Claude CHARBONNIER - AGB

**2002/001 ARDURAT**

Il n'y a pas de naissance de Jeanne ARDURAT à Bourideys.

Monique BAFFAUD - AGB

**2002/004 CALLEN/ARDURAT**

Il n'y a pas de mariage François CALLEN et Jeanne ARDURAT à Bourideys.

Monique BAFFAUD - AGB

**2002/005 CASTETS**

Il n'y a pas de naissance de Marie CASTETS ni au Tuzan ni à Origne.

Annie ECLINA - AGB

**2002/008 CONSTANT/GUICHARD**

Les archives de M° Plessy d'Ambarès n'ont pas été déposées aux Archives Départementales.

Annie ECLINA - AGB

**2002/009 CONSTANT/HEBERARD**

Les archives manquent pour la période de 1668 à 1693.

Annie ECLINA - AGB

**2002/011 DUPUY/LAFON**

Pas de mariage vers 1733 à Bordeaux ds aucune paroisse.

Simone HOURDEQUIN - AGB

**2002/012 ETIER/CHARUAU**

X le 1 germinal an 3 à Bayon de Bernard ETIER, menuisier, 45a, fs de + Nicolas et de Catherine COUTEAU, hbt Bayon, et Marguerite CHARUAU, 36a fa de + Martin et de Marie DEROMAS

Monique BAFFAUD - AGB

**2002/013 ETIER/CANNAU**

X le 20 prairial an 4 à Bayon de François ETIER, cordonnier 27a, ht Bayon, fs de + Jean et de Françoise LAVILLE, et de Margueritte CANNAU, 35a ht Bayon, fa de + Pierre et de Marie Landrau.

Monique BAFFAUD – AGB

**2002/019 GAT de BEYLAC/BILHOT**

X le 6/11/1742 à Bordeaux, paroisse St-Pierre, de Raymond BEYLAC, négociant, hab. cette paroisse, fs lég. et nat. de + Jean-Pierre et Catherine GAYE, et Marianne BILHOT, hab. cette paroisse, fa lég. et nat. de + Pierre, chirurgien, et Marie LOZIER (ou Lauzier).

Monique ALBESPY - AGB

**2002/020 GROC/ROUILLARD**

Ce mariage n'a été trouvé ds aucune paroisse de Bordeaux.

Monique ALBESPY - AGB

**2002/021 GROC/LEYSSON**

X le 5/2/1782 à Bordeaux, paroisse St-Michel, de GROC Antoine, écuyer, hbt. Bordeaux, fs de Messire Antoine GROC, garde des sceaux de la chancellerie de la Cour des Aydes et de Rose ROUILLARD, et Marie LEYSSON, habt. cette paroisse, fa de M° Jean, avocat à la Cour et Marianne SABOURGAS (ou Labourgas).

Monique ALBESPY - AGB

**2002/027 REDON/BIERE**

CM le 19/12/1739 M° ROBERDEAU à Bordeaux de Antoine REDON, domestique, majeur, fs lég. de + Antoine et de + Françoise hbt le diocèse de Limoges et de Marguerite BIERE fa lég, majeure, de + Pierre, forgeron, et de Marie CONSTENS, hbt Créons.

Annie ECLINA - AGB

## GENEALOGIES RAPIDES

### Adhérente N°1082 : GALEA Jacqueline Généalogie CANCELIER - BERTIN

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE	PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ANDRON	1700-1810	33	ORDONNAC	HERAUT	1640-1697	17	VASSIAC S/ MONTGUYON
A(E)RGULON	1674-1701	33	BOURG SUR GIRONDE	LUSSAC	1780-1891	33	ORDONNAC
ARNAUD	1791-1926	33	ST SEURIN DE CADOURNE	MALLAIRE	1735-1837	17	PONS
AUDOIRE	1715-1740	33	ST SEURIN DE BOURG	MASCOULES	1680-1700	33	ORDONNAC
BAILLOU	1690-1849	17	GEMOZAC	METEZ	1700	17	VIROLLET
BARATEAU	1713-1738	33	ST SEURIN DE BOURG	MEYNET	1680-1700	33	ORDONNAC
BERNARD	1660-1680	33	BOURG SUR GIRONDE	MUSSEAU	1743-1778	33	BAYON
BENILLAU	1714-1772	33	ST SEURIN DE CADOURNE	PAUL	1680-1700	33	ORDONNAC
BERTIN	1772-1949	33	BAYON	PINAUD	1680-1709	33	BAYON
BIGEAU (OT)	1764-1848	33	ST SEURIN DE CADOURNE	PION	1742-1870	33	ST SEURIN DE CADOURNE
BLAISE	1733-1758	33	ST SEURIN DE CADOURNE	RICHARD	1620-1645	17	VASSIAC S/ MONTGUYON
BLOUIN	1770-1800	33	ST SEURIN DE BOURG	ROUX	1680-1709	33	BAYON
BREUIL	1589-1983	33	ORDONNAC	RUPPE	1750-1826	17	VIROLLET
CAN(U)AUD	1770-1801	33	ST SEURIN DE BOURG	SADOU	1620-1697	17	VASSIAC S/ MONTGUYON
CANCELIER	1839-1880	17	ST SEURIN D'UZET		1697-1790	33	ST SEURIN DE BOURG
	1880-2001	33	BORDEAUX	SORIGNET	1743-1793	17	VIROLLET
CHARRUAUD	1700-1798	33	BAYON	TERLET	1814	17	ST SEURIN D'UZET
CLOU	1640-1870	33	ST SEURIN DE BOURG	TESSON	1700-1768	17	GEMOZAC
DAMIZELLE	1614-1639	92	BOURG LA REINE	TEYSSONNEAU	1742-1767	33	ST SEURIN DE CADOURNE
	1639-1725	33	BOURG SUR GIRONDE	VENANT (VINCENS)	1599-1670	33	BOURG SUR GIRONDE
DONIS	1660-1680	33	BOURG SUR GIRONDE	YVONNET	1700-1730	17	PONS
DROUART	1740-1793	17	VIROLLET				
ETIE	1776-1851	33	BAYON				
GABARD	1715-1825	33	ST SEURIN DE BOURG				
GIRAUD	1640-1660	33	BOURG SUR GIRONDE				
GORCE	1660-1686	33	BOURG SUR GIRONDE				

**Adhérente N° 33 Mme DE GUILLEM  
Née LATOUCHE**

PATRONYMES	PERIODE	DPT.	LIEUX
AGARD	1599-1625	18	VIERZON
ALEXANDRE	1660-1660	18	VIERZON
ALLOT	1663-1707	18	VIERZON
ALLARD	1630-1715	18	VIERZON
ALLIOT	1644-1673	18	VIERZON
AMICE	1663-1663	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
AUBRY	1632-1713	18	VIERZON
AUDOIRE	1643-1889	18	VIERZON
	1810-1810	18	VIERZONVILLE
	1829-1829	18	VIERZON-VILLE
AUGER	1702-1702	18	MASSAY
	1600-1600	18	NANÇAY
	1688-1688	36	REUILLY
	1588-1791	18	VIERZON
AUNIN	1589-1728	18	VIERZON
BARANGE	1736-1786	18	MEHUN-SUR-YEVRE
BARANGER	1740-1843	18	MEHUN-SUR-YEVRE
BARBE	1669-1702	50	ST-BENOIT
	1644-1644		VEZIN
	1644-1644	50	VEZINS
BARON	1684-1740	18	ST-MARTIN-D'AUXIGNY
BARTHELEMY	1700-1711	18	ST-MARTIN-D'AUXIGNY
BASLE	1576-1741	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
BASLÉ	1634-1717	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
BAUDIN	1717-1717	18	CHERY
BAUDON	1751-1775	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
BECHEREAU	1702-1702	18	VIERZON
BERTAULT	1626-1680	18	VIERZON
BERTHELEMY	1769-1769	18	CHERY
	1726-1781	18	LURY-SUR-ARNON
	1833-1860	18	VIERZON
	1809-1914	18	VIERZONVILLE
	1806-1836	18	VIERZON-VILLE
BERTHELOT	1749-1750	50	BAZOGE (LA)
	1626-1626	18	VIERZON
BERTHOMIER	1769-1769	18	CHERY
	1772-1772	18	LURY-SUR-ARNON
	1699-1739	18	NANÇAY
BIDAULT	1702-1702	36	BOMMIERS
BIGNON	1786-1809	18	VIERZON
	1787-1838	18	VIERZON-VILLE
BIGOT	1669-1718	18	VIERZON
BIOT	1583-1694	18	VIERZON
BODIN	1806-1806	18	ALLOUIS
	1691-1691	18	CHERY
	1701-1783	18	LIMEUX
	1837-1837	18	ST LAURENT
	1706-1762	18	VIERZON
	1717-1717	18	VIGNOUX/BARANGEON
	1675-1786	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON

BOIS	1767-1848	50	ST-SAUVEUR-LENDELIN
BONNET	1584-1626	18	VIERZON
BOULIER	1688-1688	18	VIERZON
	1712-1712	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
BOURGOIS	1694-1694	18	VIERZON
BOURGEOT	1695-1773	50	COUTANCES
BOURGOIN	1675-1675	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
BOUZEAUD	1691-1714	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
BRETON	1676-1676	18	VIERZON
BROCHET	1716-1716	18	BOURGES
	1749-1749	18	VIERZON
BUCHON	1647-1670	18	ALLOUIS
	1750-1750	18	PREUILLY
	1724-1724	18	QUINCY
BUCHOU	1787-1787	18	ALLOUIS
	1761-1761	18	ST-ELOY-DE-GY
CAMBOUILIVE	1719-1719	36	ISSOUDUN
CAMBOUILLY	1737-1759	36	ISSOUDUN
	1796-1796		NIEUPORT
	1817-1875	18	VIERZON
	1816-1816	18	VIERZON-VILLE
CAMBOULIVE	1762-1792	36	ISSOUDUN
	1822-1822	18	VIERZON
CAMUSAT	1679-1679	18	VIERZON
CANTINEAU	1701-1783	36	BOMMIERS
CARRE	1705-1771	18	MERY-SUR-CHER
	1696-1724	18	MERY-SUR-CHER
	1771-1771	18	ST-VINCENT-DE-GY
	1765-1847	18	VIERZON
CASSAN	1701-1769	18	VIERZON
CASSANT	1619-1698	36	LEVROUX
	1698-1723	18	VIERZON
CASSIN	1769-1904	18	VIERZON
	1814-1847	18	VIERZON-VILLE
CHAGNAC	1717-1717	36	AMBRAULT
	1744-1744	36	BOMMIERS
CHAIGNAT	1712-1712	36	AMBRAULT
CHAMPEAU	1701-1721	36	BOMMIERS
CHAMPOIX	1719-1760	36	ISSOUDUN
CHARLES	1719-1719	36	ISSOUDUN
CHARRIER	1612-1731	18	VIERZON
CHARTIER	1764-1764	36	DEOLS
	1789-1832	18	VIERZON
CHELAUT	1613-1613	18	VIERZON
CHERRIER	1644-1694	18	VIERZON
CHEULLAUD	1582-1625	18	VIERZON
CHOUZIER	1670-1670	18	ALLOUIS
COCU	1758-1787	18	BOUY
	1700-1775	18	ST-MARTIN-D'AUXIGNY
	1629-1629	18	VIERZON
COISEL	1767-1767	50	ST-SAUVEUR-LENDELIN
CONVENANT	1652-1764	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
COTANCIN	1691-1691	18	MERY/CHER
	1721-1721	18	MERY-SUR-CHER

COUILLEBAUT	1628-1681	18	VIERZON
COUTAT	1737-1759	36	ISSOUDUN
CROIX (DE)	1624-1624	18	VIERZON
DATIN	1709-1709	50	ST-SENIER-DE-BEUVRON
DAVID	1580-1670	18	VIERZON
DAVY	1721-1721	50	CARNET
DE HAULLON	1681-1702	18	MASSAY
	1726-1726	18	VIERZON
DECROIX	1685-1777	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
	1633-1687	18	VIERZON
DEFFUNT	1670-1718	18	VIERZON
DEFUNT	1684-1684	18	VIERZON
DEFUNT OU DESFOBUS	1661-1661	18	VIERZON
DELABARRE	1700-1783	18	ST-MARTIN-D'AUXIGNY
DELORME	1797-1797	18	VIERZON-VILLE
DENIOT	1696-1724	18	MERY-SUR-CHER
DENIS	1612-1749	18	VIERZON
DEQUATRE	1688-1688	18	VIERZON
DES BUISSONS	1691-1735	50	COUTANCES
DESCHAMPS	1701-1711	18	LIMEUX
	1674-1674	18	VIERZON
DESCROIX	1818-1818	18	MEREAU
	1756-1780	18	ST-HILAIRE
	1792-1792	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
	1838-1838	18	VIERZON
	1895-1895	18	VIERZON-VILLAGE
DESCROIX OU DECROIX	1787-1787	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
	1817-1832	18	VIERZON-VILLE
DESGRANGES	1614-1614	50	ST-BENOIT DE BEUVRON
DESNOUES	1644-1680	18	VIERZON
DETHAIX	1691-1691	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
DEVANNE	1633-1693	18	VIERZON
DEVANNES	1680-1722	18	VIERZON
DEVOST	1728-1728	18	BOURGES
	1753-1782	18	VIERZON
DIEUL	1802-1802	18	ALLOUIS
	1803-1803	25	BESANÇON
	1722-1802	18	BOUY
DIEULLE	1829-1829	18	VOUZERON
DION	1730-1784	18	VIERZON
	1814-1840	18	VIERZON-VILLE
DROUET	1625-1688	18	VIERZON
	1694-1750	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
DU CHALAIS	1690-1716	18	BOURGES
	1749-1749	18	VIERZON
DUBIEN	1704-1758	18	MASSAY
DUBOIS	1696-1696	50	BAZOGE (LA)
DUBUISSON	1688-1723	18	MASSAY
DUBUT	1718-1718	36	ISSOUDUN
DUFOIS	1722-1722	18	BRINAY
	1743-1786	18	FOËCY

DUFOUR	1719-1719	36	ISSOUDUN
DUMESNIL	1733-1785	35	CANCALE
DUPAIN	1693-1693	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
DUPERON	1625-1653	18	VIERZON
DUPRON	1769-1769	18	LURY-SUR-ARNON
DURAND	1713-1713	18	MASSAY
DUTRON	1673-1712	18	VIERZON
DUTRONC	1613-1677	18	VIERZON
DUVERGER	1624-1695	18	VIERZON
FAUCON	1756-1809	18	VIERZON
FAUVEL	1695-1752	50	COUTANCES
FONTAINE	1590-1590	18	BOURGES
	1626-1690	18	VIERZON
FOUCHAUD	1731-1765	18	VIERZON
FRERE(AU)	1650-1693	18	VIERZON
GABEREAU	1763-1763	18	FOËCY
GARNIER	1711-1821	35	CANCALE
	1815-1815	35	ST-MALO
GARSAUT	1701-1778	18	BOUY
GAUCHER	1624-1757	18	VIERZON
GAUDEUIL	1689-1689	22	QUESSOY
	1712-1749	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
GAUDEUL	1729-1752	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
GAUDIN	1544-1619	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
GENDRAULT	1625-1732	18	VIERZON
GERBAULT	1678-1678	18	VIERZON
GERMAIN	1680-1680	18	VIERZON
GERMINET	1780-1783	36	BOMMIERS
	1835-1835	18	VIERZON-VILLAGE
	1817-1817	18	VIERZON-VILLE
GIRAULT	1719-1719	36	ISSOUDUN
GODARD	1661-1683	18	VIERZON
GODEFROY	1696-1737	50	COUTANCES
GOMANT	1625-1625	18	VIERZON
GRANCHAMP	1666-1666	50	ST-AMAND
	1698-1722	18	VIERZON
GRANGER	1696-1696	18	BOUY
GROSSIN	1656-1709	18	VIERZON
GUERET	1721-1721	18	VIERZON
GUERIN	1750-1802	18	ALLOUIS
	1775-1828		BOUY
	1676-1741	50	COUTANCES
	1828-1828	18	MEHUN-SUR-YEVRE
GUIGNARD	1712-1729	18	VIERZON
GUILLOT	1719-1812	36	ISSOUDUN
	1830-1830	18	VIERZON
HAMON	1696-1713	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
HENRY	1676-1720	50	COUTANCES
HERVIER	1624-1624	18	VIERZON
HODEAU	1677-1677	18	BOURGES
JACLIN	1748-1804	18	BOUY
JACQUELIN	1717-1728	18	BOUY
JOLLY	1791-1807	18	ALLOUIS
	1965-1965	33	BORDEAUX
	1856-1896	18	FOËCY
	1832-1832	18	ST LAURENT



	1763-1763	18	ST-ELOY-DE-GY
	1832-1832	18	ST-LAURENT
	1889-1917	18	VIERZON
	1846-1846	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
	1714-1714	18	VILLENEUVE/CHER
	1829-1829	18	VOUZERON
JOLY	1806-1806	18	ALLOUIS
	1736-1768	18	ST-ELOY-DE-GY
	1717-1717	18	VILLENEUVE/CHER
JOURDAIN	1629-1710	18	VIERZON
JUILLARD	1690-1690	18	BOURGES
LABBE OU LELU	1730-1730	18	BOUY
LABOUR	1729-1786	36	ST-AOUT
LACHAISE	1731-1875	18	FOËCY
	1825-1825	18	MEHUN-SUR-YEVRE
LACHAUSSEE	1786-1786		CHATRES
	1731-1731	18	MERY-SUR-CHER
LACHAUSSEE (DE)	1730-1730	18	MERY-SUR-CHER
LAGRAVE	1787-1864	18	VIERZON
	1816-1816	18	VIERZON-VILLE
LARCHEVEQUE	1691-1934	18	VIERZON
	1793-1813	18	VIERZONVILLE
	1754-1836	18	VIERZON-VILLE
LARPENT	1736-1736	18	ALLOUIS
	1780-1839	18	FOËCY
	1748-1790	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
LATOUCHE	1753-1753	50	BAZOGE (LA)
	1939-1894	33	BORDEAUX
	1859-1859	35	CANCALE
	1848-1848	50	COURCY
	1928-1928	51	REIMS
	1909-1909	35	ST-ENOGAT
	1825-1825	35	ST MALO
	1794-1794	50	ST-AUBIN-DE-TERREGATTE
	1815-1815	35	ST-MALO
	1782-1823	50	ST-SENIER-DE-BEUVRON
	1884-1910	18	VIERZON
LATOUCHE (DE)	1696-1750	50	BAZOGE (LA)
	1665-1665	50	LA BAZOCHE
LAUNAY	1755-1821	50	COUTANCES
	1731-1731	50	VENDELEE (LA)
LAVRILLEUX	1640-1728	18	VIERZON
LE BON	1688-1755	18	MASSAY
	1758-1758	18	VIERZON

LE CARPENTIER	1765-1765	50	RAIDS
LE CONTE	1726-1726	50	BRAINVILLE
LE FORME	1697-1697	50	BAZOGE (LA)
LE GRAIN	1625-1702	18	VIERZON
LE HAY	1634-1634	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
LE MAY	1726-1726	18	VIERZON
LE MEILLEUR	1711-1756	35	CANCALE
LE ROUX	1691-1784	50	COUTANCES
LE ROY	1644-1644		VEZIN
	1758-1758	18	VIERZON
LE SAGE	1848-1848	50	COURCY
	1765-1765	50	RAIDS
	1796-1849	50	ST-SAUVEUR-LENDELIN
LE TOURNY	1715-1731	50	BRAINVILLE
	1748-1764	50	COUTANCES
LEBON	1787-1787	18	VIERZON
LEBRET	1691-1691	18	MEHUN-SUR-YEVRE
	1750-1750	18	QUINCY
LECLER	1625-1684	18	VIERZON
LEDRU	1684-1684	18	VIERZON
LEGENDRE	1727-1787	18	BOUY
LEGRAS	1625-1694	18	VIERZON
LEGROS	1721-1721		CRECY
	1769-1769	18	FOËCY
LEJU	1699-1699	18	BOUY
LEJUST	1697-1717	18	BOUY
	1696-1696	18	BOUY
LELU	1734-1804	18	BOUY
LEMIERE	1715-1732	50	BRAINVILLE
LESLU	1719-1760	18	BOUY
L'HUILLIER	1736-1756	18	ST-ELOY-DE-GY
LIVERNAUT	1718-1718	18	VIERZON
LIVERNAUT	1731-1758	18	VIERZON
LOISEAU	1613-1613	18	VIERZON
LONGUEVIE	1588-1626	18	VIERZON
LORET	1701-1701	18	BOUY
LOUCHE	1701-1701	18	VIERZON
LOYSEAU	1613-1672	18	VIERZON
MACAIRE	1636-1689	18	VIERZON
MACE	1702-1750	18	LIMEUX
MAIGRET	1629-1747	18	VIERZON
MAINDRET	1747-1747	18	VIERZON
MALECLOCHE	1712-1712	36	AMBRAULT
MARDESSON	1629-1698	18	VIERZON
MARIE	1661-1701	18	VIERZON
MARITIER	1585-1762	18	VIERZON
MARTIN	1765-1765	50	BRAINVILLE
	1696-1794	50	COUTANCES
MARTIN-MARTINIERE	1799-1848	50	COURCY
	1757-1832	50	COUTANCES
	1884-1884	18	FARGES-EN-SEPTAINE
	1820-1820	50	ST-SAUVEUR-LENDELIN

MARYE	1699-1725	18	VIERZON
MASSE	1701-1701	18	LIMEUX
MAZURE	1705-1705	18	FUSSY
MEGRET	1747-1747	18	MEREAU
	1769-1790	18	VIERZON
MERY	1590-1590	18	BOURGES
	1639-1639	18	VIERZON
MICHAU	1661-1705	18	VIERZON
MICHON	1705-1705	18	NANÇAY
MILLET	1638-1723	18	VIERZON
MINDRAULT	1701-1701	18	VIERZON
MION	1670-1763	18	VIERZON
MITENNE	1757-1779	18	VIERZON
MORIN	1784-1802	35	CANCALE
	1635-1768	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
	1603-1603	35	ST-SERVAN-SUR-MER
MOTTE (DE LA)	1620-1700	50	ST-BENOIT
	1590-1614	50	ST-BENOIT DE BEUVRON
	1702-1702	50	ST-SENIER-DE-BEUVRON
	1627-1627	18	VIERZON
MOUTON	1582-1689	18	VIERZON
MULOT	1752-1752	50	ST-BENOIT
	1702-1794	50	ST-SENIER-DE-BEUVRON
NERON	1730-1761	18	BOUY
NOEL	1658-1658	36	LEVROUX
	1698-1698	18	LIMEUX
OLIVIE	1721-1752	50	CARNET
OLIVIER	1725-1725	50	CARNET
	1752-1752	50	ST-BENOIT
	1777-1777	50	ST-SENIER-DE-BEUVRON
OUVIERE	1582-1763	18	VIERZON
OZANNE	1696-1696	50	BAZOGE (LA)
PAVIE	1749-1774	18	VIERZON
PEREAU	1728-1785	18	VIERZON
PERRAGUIN	1730-1730	18	VIERZON
PERREAU	1723-1723	18	VIERZON
PERROT	1685-1685	18	ST-HILAIRE-EN-LIGNERES
PERTHUIS	1668-1718	18	VIERZON
PETA	1675-1675	18	VIERZON
PETAT	1649-1766	18	VIERZON
PIECOURT	1625-1723	18	VIERZON
PINAUT	1686-1686	18	VIERZON
PIPE	1735-1735	18	FOËCY
	1749-1749	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
PIPÉ	1742-1773	18	FOËCY
PIPET	1774-1862	18	FOËCY
	1793-1849	18	MEHUN-SUR-YEVRE
PITET	1619-1619	36	LEVROUX
POIRIER	1736-1736	18	MEHUN-SUR-YEVRE
POITEVIN	1637-1725	18	VIERZON
POUSSET	1773-1774	18	FOËCY
	1742-1773	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON

PRADET	1780-1780	36	ARGENTON-SUR-CREUSE
	1726-1762	36	ST-AOUT
	1780-1780	18	ST-HILAIRE
PREAU	1663-1712	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
RAPIN	1677-1684	18	BOURGES
	1721-1760		CRECY
	1743-1784	18	FOËCY
	1711-1721	18	MEHUN-SUR-YEVRE
RENARD	1743-1743	18	FOËCY
REUILLY	1679-1765	18	VIERZON
RICHER	1636-1779	18	VIERZON
RICHET	1732-1752	18	VIERZON
	1811-1811	18	VIERZON-VILLE
RICHIER	1708-1708	18	VIERZON
RICHOUX	1773-1773	18	MEHUN-SUR-YEVRE
ROSSIGNOL	1630-1677	18	VIERZON
ROUSSEAU	1769-1769	18	CHERY
	1767-1767	18	FOËCY
	1724-1724	18	NANÇAY
	1635-1804	18	VIERZON
	1791-1850	18	VIERZON-VILLE
ROUX	1719-1844	18	VIERZON
SABARDIN	1696-1803	18	VIERZON
SABOURDIN	1624-1624	18	VIERZON
SALLE	1613-1613	18	VIERZON
SALVIATY	1580-1613	18	VIERZON
SAMSON	1582-1619	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
SANSON	1642-1642	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
SARNIN	1714-1714	18	VILLENEUVE/CHER
SAUVAGEAU	1748-1748	35	CANCALE
SEGAULT	1691-1765	18	MEHUN-SUR-YEVRE
	1724-1724	18	QUINCY
	1761-1761	18	ST-ELOY-DE-GY
SENNE	1603-1603	35	ST-SERVAN-SUR-MER
SOULAS	1639-1693	18	VIERZON
TAILLANDIER	1624-1659	18	VIERZON
TAILLARDAT	1789-1908	18	VIERZON
	1792-1851	18	VIERZON-VILLE
TASSIN	1713-1713	18	VIERZON
TAUREAU	1707-1707	18	VIERZON
THEBAULT	1650-1683	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
THÉBAULT	1652-1652	35	ST-MELOIR-DES-ONDES
THIEBE	1767-1788	18	LIMEUX
THIERRY	1636-1743	18	VIERZON
THOREAU	1773-1773	18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
TOUCHE (DE LA)	1700-1700	50	BAZOGE (LA)
TRIBARD	1585-1585	18	VIERZON
TRILLARD	1764-1764	36	ISSOUDUN
	1739-1746	87	MAGNAC-LAVAL
TRIPAULT	1636-1636	18	VIERZON
VACHER	1706-1769	18	BOUY
	1705-1705	18	FUSSY
VOULU	1667-1722	18	VIERZON
VRILLE	1626-1663	18	VIERZON

Adhérente N° 1027 BERTRAND Claudine

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ADER	1758-1776	31	AURIGNAC
ALOUZE	1821	12	REQUISTA
ALOUZE	1790-1820	12	GIBALDENQ
ANDUZE	1699-1768	12	VABRES
ARTIGUE	AN 12	31	LE FRECHET
BACHELARD	1699	12	VABRES
BARRE	1768-1825	12	VABRES
BARTHE	1843	81	AMBIALET
BARTHE	1743-1777	12	VABRES
BEAUVAIS	1826	41	St-AIGNAN
BELLAN	1724	31	SALEICH
BERTRAND	AN 13-1832	41	ST AIGNAN
BERTRAND	1877-1927	33	BORDEAUX
BEYLARD	1793	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
BORDES	1867	47	MARMANDE
BOUCHERIE	1833	17	LE FOUILLOUX
BOUSSARD	1746-1774	33	SAUVETERRE DE G.
BOUSSARD	1773	33	FRONTENAC
BOUSSARD	1852	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
BRAQUET	1743	31	CHEIN DESSUS
CALVIAC	1821	12	REQUISTA
CALVIAC	1787-1814	12	GRILLOLES
CALVIAC	1827-1853	12	L'HOPITAL BELLEGARDE
CARLES	1738-AN 13	12	VABRES
DAURELLE	1845-1848	81	CURVALLE
DAURELLE	1811	81	AMBIALET
DAURELLE	1878-1904	12	VABRES
DESCOMBES	1766	33	ST-ROMAIN DE CESAC
DOURNEAU	1744-1790	33	BASSENS
DUBOURG	1823	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
DUBUC	1736-1764	31	SALEICH
DUCLOS	AN 13	31	ST-ANDRE
DUCLOS	1824-1834	31	LE FRECHET
DUCLOS	1724-1844	31	SALEICH
DUCLOS	1824	31	MONTASTRUC
DUCLOS	1874	31	CHEIN DESSUS
DUCLOS	1776-AN 12	31	AURIGNAC
DUPRAT	1743-1782	31	CHEIN DESSUS
ESPINASSE	AN 7-AN 13	12	GINESTOUS
ESPINASSE	1823-1832	12	REQUISTA
FERRAN	1784-1827	31	MONTASTRUC
FERRAN	1755-1849	31	CHEIN DESSUS
FLAMENC	1817	12	COUPIAC
FLAMENC	1845-1859	81	CURVALLE
FRAYSSINET	1730-1826	12	BROUSSE
FRAYSSINET	1842-1877	12	REQUISTA
FRAYSSINET	1730	12	BROQUIES
FRAYSSINET	1849-1879	12	CONNAC
GABOT	1779-1821	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
GAILLARD	1749-1773	33	FRONTENAC
GAILLARD	1782	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
GARES	1776-AN 12	31	AURIGNAC
GENIEYS	1846	12	CONNAC
GENIEYS	1813	12	REQUISTA
GERVAIS	1806-1862	41	ST-AIGNAN
GERVAIS	1807	41	SELLES SUR CHER
GERVAIS	1784	41	ROMORANTIN
GIRAUD	1837-1927	33	CENON BORDEAUX
GIRAUD ou GIRARD	An IV	33	BOULIAC
GRENOUILLEAU	1828	33	DIEULIVOL
GUIRAUD	1740-1819	12	BROUSSE

JOFFRE	1737-1815	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
LANDREAU	1863	17	LE FOUILLOUX
LAROCHE	1740	41	AMBOISE
LAROCHE	1765-1832	41	ST-AIGNAN
LONGABEAU	1737-1771	09	LA BASTIDE DU SALAT
LONGABEAU	AN 10-1809	31	SALEICH
LOZE	1717-1787	31	SALEICH
LUSSEAU	1862	24	LA ROCHE CHALAIS
LUSSEAU	1895-1918	17	ST-MARTIN DE COUX
MARTIN	1807-1858	33	CENON LA BASTIDE
MARTIN	1776-1807	33	BASSENS
MARTIN	1742	33	ST-LOUBES
MECHINOT	1758-1765	33	ST-ROMAIN DE CESSAC
MELOUX	1779	33	BASSENS
MOREAU	1765	41	ST-AIGNAN
ORRE	1781	33	BASSENS
PEPUJOL	1705-1836	12	VABRES
PEYRONNET	1820	12	MILLAU
PEYRONNET	1851-1903	12	VABRES
POUDEVIGNE	1715-1767	12	VABRES
RECOULES	1813-1842	12	REQUISTA
RECOULES	1817	12	CONNAC
RESTOUIL	1846	33	ST-LEGER DE VIGNAGUE
RESTOUIL	1798	33	STE-FERME
RESTOUIL	1778	33	ST-MARTIN DU PUY
RESTOUILH	1804-1888	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
RIBES	1773	33	ST-ROMAIN DE CESSAC
ROBOAN	1744	33	CAZAUGITAT
ROBOAN	1772-1798	33	STE-FERME
ROBOAN	1850	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
ROUBILLAC	1758-1831	31	LE FRECHET
SAUNE	1765-1770	09	LA BASTIDE DU SALAT
SAUX	1740-1832	31	LE FRECHET
SEBASTIEN	1845	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
SEBASTIEN	1738-1785	33	CESSAC
SEBASTIEN	1806-1848	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
SERIZIER	1767-1893	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
SERIZIER	1832-1892	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
SERIZIER	1918	17	ST-MARTIN DE COUX
SERVANT	1832-1885	33	ST-ROMAIN DE VIGNAGUE
SERVANT	1789-AN 9	33	DIEULIVOL
SINGLA	1750	12	VABRES
SUDRE	1852	33	CENON LA BASTIDE
TAURIAC	1730	12	BROQUIES
TAUZET	1774	33	SAUVETERRE DE GUYENNE
VERNIERE	1742-1909	12	VABRES
VIDAL	1791-1865	12	L'HOPITAL BELLEGARDE
VIDAL	1823-1877	12	REQUISTA
VIGROUX	1740	12	BROUSSE

Adhérent N° 719 : Mr. CONTE Georges

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ALANDE	1784-1814	62	SAINT OMER
ARNOUITS	1642	59	BOURBOURG
BASE	1760-1886	62	SAINT OMER
BELLIOT	1625-1683	44	MISSILLAC
BERCEGEAI	1647-1762	44	ST MOLF MISSILLAC
BERTHO	1694-1817	44	MISSILLAC HERBIGNAC
BONNET	1703-1738	79	NIORT
BRIAND	1682-1709	44	HERBIGNAC
BROUSSARD	1659-1730	44	MISSILLAC
CADUC	1738-1754	33	LADAUX
CAIL	1690-1719	79	NIORT
CAILLEAU	1687-1691	59	BUYSSCHEURE
CARIAUX	1696-1784	49	PONTS DE CE
CARON	1809-1855	62	SAINS LES PERNES
CARTIER	1704	49	LA BOHALLE
CHEDOTAL	1620-1686	44	MISSILLAC
CLEMENT	1635	44	MISSILLAC
CONTE	1765-1963	33	BORDEAUX
		75	PARIS
		79	PARTHENAY
		59	LILLE
CORDIER	1704	49	LA BOHALLE
COUVELAERT	1699	59	RENESECURE
CRUSSON	1688-1889	44	HERBIGNAC ST WOLF
		49	ANGERS
		75	PARIS
DE COCQ	1773-1814	62	SAINT OMER
DEHOORME	1697-1804	59	RENESECURE
DELAMASURE	1659-1734	59	ANNAPES
		59	LOMME
DENECHÉAU	1670-1925	49	LA BOHALLE
		49	ANGERS
		75	PARIS
DE REPPER	1760	62	SAINT OMER
DE ROUBAIX	1775-1849	59	LILLE
		59	COMINES
DESMARILS	1683-1766	59	LOOS
DETRU	1784-1785	59	LOOS
DEVULDER	1680-1814	59	RUBROUCQ
		59	BUYSSCHEURE
		59	NOORDPEENE
DUPONT	1767-1788	62	SAINT OMER
DUVAL	1659-1666	44	MISSILLAC
		44	HERBIGNAC
ELLEBOODE	1601-1984	62	SAINT OMER
		59	LILLE
		75	PARIS
EVIN	1708-1814	62	SAINS LES PENNES
FAUCHIER	1690	79	NIORT
FAURE	1758	33	ST VINCENT FLOIRAC
FORSAN	1704-1792	33	BORDEAUX
FRANCOIS	1748-1852	33	BORDEAUX
		15	CHARMENSAC
		15	PEYRUSSE
GIDOIN	1745-1767	49	LA BOHALLE
GAUTIER	1751-1808	15	CHARMENSAC
HENGUIEZ	1772-1856	62	SAINT OMER
HERVY	1639	44	MISSILLAC
HUET	1709	44	MISSILLAC
JAGU	1616-1634	44	MISSILLAC
LAPORTE	1662-1828	33	BORDEAUX
LE BLIN	1762-1780	44	SAINT MOLF
LEBOUVIER	1724-1726	49	LA BUHALLE
		49	PONTS DE CE

LE BOLLEC	1784	44	ASSERAC
LECOMTE	1755	59	LOOS
LE FLOC	1686	59	LOOS
LE GAL	1751	44	ASSERAC
LEROUX	1635-1803	44	MISSILLAC
		44	CHAPELLE MARAIS
		44	HERBIGNAC
LESCOP	1711-1731	44	ASSERAC
LEURIDAN	1571-1728	59	LOMME
MAILLET	1786-1859	49	SAINT MATHURIN
		49	LA BOHALLE
MARLIERE	1739-1800	59	LOOS
MARQUIS	1745-1950	59	DUNKERQUE
		59	LILLE
		59	BUYSSCHEURE
MASQUELIER	1693-1884	59	LILLE
		59	LOOS
		59	MARCO
MICHELOT	1777-1799	33	BORDEAUX
		33	POMPIGNAC
		33	TRESSES
NOBLET	1626-1642	44	MISSILLAC
OLIVIER	1752	49	SAINT MATHURIN
OLIVRON	1646-1681	44	MISSILLAC
PALYNCT	1601	59	LILLE
PERIO	1661-1682	44	MISSILLAC
PICAT	1792-1822	33	BORDEAUX
		87	SAINT PRIEST
PIERENS	1722	59	RUBROUCK
PLATEL	1679-1754	59	LOOS
		59	LOMME
PREVOST	1761-1875	59	LILLE
		59	LOOS
		59	WERVICK
RAYNAUD	1723-1815	15	PEYRUSSE
RENEAUT	1721	49	SAINT MATHURIN
RIALLAUD	1665-1728	44	MISSILLAC
		44	CHAPELLE MARAIS
RODIER	1760-1808	15	CHARMENSAC
ROUSSEL	1681	56	FEREL
ROUSSEAU	1611-1646	44	MISSILLAC
SARREAU	1762	33	BORDEAUX
SEBILLO	1686	44	NIVILLAC
SERDOBBEL	1755	59	BUYSSCHEURE
SUIRE	1688-1787	79	NIORT
TEYCHENEY	1749-1777	33	FLOIRAC
		33	TRESSES
THOBYE	1661-1774	44	MISSILLAC
		44	CHAPELLE MARAIS
TIPREZ	1795	59	LILLE
TOUCHERONDE	1704-1771	49	LA BOHALLE
TRIGODET	1661	44	MISSILLAC
VAHEZ	1797-1899	59	LILLE
VAN DAL	1773-1818	62	SAINT OMER
VIEAU	1664-1853	49	SAINT MATHURIN
		49	LA BOHALLE
WINNOCK	1699-1801	59	RENESECURE
		59	NOORDPEENE
		59	BUYSSCHEURE

## ILS ETAIENT D'AILLEURS

(33) Camarsac 16.10.1811

Mariage de **Jean DIELKA** (dit Simon) ancien soldat au régiment Maximilien en Autriche, fait prisonnier de guerre par nos armées à Ulm, emmené en France où il fait partie du dépôt établi à Libourne en février 1806, d'où il est sorti pour aller travailler chez Mr Chicou Lambert, commune de Grézillac, ayant la résidence actuelle depuis quelques mois dans la commune de Croignon, âgé de 24 ans, fils de Philippe Dielka et de feu Marie Delkolva du département de Plezen, lequel ayant procédé comme majeur et libre d'une part, et **Marguerite CONDEMINE**, fille de Charles, tisserand et Marie Jacotin, habitant à Croignon.

*Relevé aux A.D. du Vaucluse par Mme Bremaud*

(84) Merindol 7 juillet 1864

Mariage de **Marie Elise LAUGIER**, née à Bordeaux le 4.04.1847, modiste, fille de Joseph Marius, armurier, et Marie Hubert, avec **Isidore BLOT**, né à (84) Puget le 28.01.1833, sans profession, fils de +Antoine Isidore, décédé à Mérindol le 18.11.1845, et Henriette Bourgu.

(84) Merindol 27 août 1870

Décès de **Jean GEYLARD**, 64 ans, charretier, né à (33) Sainte Foy la Grande.

*Communiqué par Mme Eliane Lévy*

(64) Saint Esprit 4 Frimaire an 6

Décès par suicide de **Noël LEGRAND**, enseigne de vaisseau non entretenu, natif de (35) Saint Malo, 33 ans, décédé à St Bernard, hôpital militaire de la Marine. S'est coupé la gorge avec un couteau.

(64) Saint Esprit 20 vendemiaire an 4

Décès à l'hôpital militaire de **Jean THILLET**, volontaire au 1<sup>er</sup> bataillon de la 114<sup>e</sup> demi-brigade, natif de (24) Barron Mussidan.

*Contrats de Mariage relevés par Mr Claude Charbonnier :*

Chez Me Barberon notaire à Gujan-Mestras

10.05.1719

**Arnaud MOUNIN**, marinier habitant Gujan, fils de +Mounin et de Jeanne ...et **Marie ROCHE** native de Labro, paroisse de (15) Moussages, fille de Pierre et Jeanne SEGUY.

22.07.1720

**Jean MASSONNEAU**, maître chirurgien, né à (32) Condom, habitant Andernos, fils de René et Jeanne POITIER, et **Marie DELPECH**, veuve d'Arnaud MANAUD, née et habitant à Audenge, fille de Simon et Marie DUCOM.

02.02.1721

**Martin LAFON**, pasteur, né à (40) Sanguinet et **Peyronne PATANCHON**, née à Biganos, fille de Jean et Marie CONTADUME

17.02.1721

**Mathieu BOSMAUVIN**, laboureur, né au Teich, fils de Jean et Jeanne HAZERA et **Mathive BOULONGNE**, née à (40) Sanguinet, fille de Jean et Jeanne LESPIET.

20.11.1728

**Jean TOURNOIS**, né à (86) Notre Dame d'Or, habitant Biganos, et **Catherine BOSMAURIN**, née à biganos, fille de Jean et de Jeanne Catherine LASSERRE.

Chez Me De Precy, notaire à Gujan – Salles

02.05.1734

**Pierre DUFORT**, valet de (40) Sanguinet, fils de Jean et Marie CANTAUT, et **Pétronille GAUDRIE**, née à Belin, fille de Jacques et Jeanne SAINT-MARC.

29.01.1738

**Jean DEGRAVE**, habitant Le Teich, veuf de Jeanne DELIGEY et **Marguerite DALBOS**, de (40) Sanguinet, veuve d'Arnaud GULHEM.

14.06.1747

**Jean LAFEYCHINE**, brassier, né à St-Seurin de Bordeaux, habitant Sanguinet, fils de Jean et Marie MICHELLE, et **Marie DALBOS**, de (40) Sanguinet, fille de Jean et Jeanne DEPONS.

02.10.1747

**Pierre MEYNARD**, né au Porge, pasteur, habitant Sanguinet, fils de Pierre et Madeleine ..... et **Claire DALBOS**, née à (40) Sanguinet, fille de Jean et Jeanne DECONDOM

*Relevé par Mme Monique Baffaud à Saint-Loubes*

(33) Saint-Loubes - 22.04.1882

Mariage de **Paul Joseph DUMOULIN**, fumiste, né à (59) Raches le 17.03.1852, fils de Jean-Joseph et Angélique Collette MOUVAL, avec **Marie-Catherine Elisabeth BROUILLET**, née à St-Loubes le 4.9.1860. fille de Denis et Jeanne LAURET.

(33) Saint-Loubes - 14.09.1882

Mariage de **Mathieu LOUSTAU**, berger, vf de Marie SUSBIELLES, né à (64) Lees-Athas le 07.04.1821, fils de +Jean et +Marie TURON, avec **Marie LASSALLETTE**, journalière, vve de Bertrand MIRAMONT, née à (64) Lees-Athas le 23.08.1847, fille de +Mathieu et +Marianne LAGAYE.

(33) Saint-Loubes - 25.10.1882

Mariage de **Pierre MARCON**, vigneron, né à (24) Lamothe-Montravel le 20.05.1856, fils de Pierre et Marie ENGUIERE, avec **Jeanne CHALOUBIE**, domestique, née à (33) Izon, le 22.04.1858, fille de Pierre et Marie PINEAU.

(33) Saint-Loubes - 02.07.1883

Mariage de **Jean dit Ferdinand CHATEAU**, ouvrier tonnelier, né à St-Loubes le 07.01.1849, fils de +Jean Pierre et +Marie CAZAUBON, avec **Jeanne Marie CASTEX**, née le 24.12.1853 à (31) Castillon, fille de Pierre Jean et Françoise FOUILLOUX.

(33) Saint-Loubes - 05.07.1883

Mariage de **Hyacinthe Philippe STEVEN**, directeur à l'usine de pétrole, né Trubia (Espagne) le 17.01.1851, fils de +Henri Esteban et Laurence Marie PETIT avec **Aglaé Josephine DEROKÉ**, née à Philippeville (Belgique) le 04.11.1855, fille de Louis Joseph et +Emilie MOREAU.

(33) Saint-Loubes - 08.05.1884

Mariage d'**Emile SIMON**, cultivateur, né à (54) Maidières le 18.05.1861, fils de Pierre Nicolas et Marie Catherine LEROY, avec **Marie Louise TALABOT**, née à St-Loubes le 08.06.1866, fille de Jean et Marie Louise THURLET.

(33) Saint-Loubes - 01.07.1884

Mariage de **Joseph PECHILLOT**, capitaine au 13<sup>ème</sup> R.I. à Aire sur la Lys, né le 18.02.1850 à (21) Corpeau, fils de Joseph et Marie BOILLOT avec **Lucie ROCHON**, née à Bordeaux le 21.08.1865, fille de Jean Eugène et +Marguerite FOURMENT.

(33) Saint-Loubes - 18.08.1884

Mariage de **Charles JEANNEAU**, tailleur de pierre, né à St-Loubes le 29.6.1856, fils de Pierre et Marie PEYRET, avec **Madeleine BONNET**, née à (24) Petit Bersac, le 29.10.1864, fille de Jean et Radegonde GREGOIRE.

*Communiqué par Mme Maryvonne LE ROUZIC adhérente C.G.S.B. et C.G.O.*

(56) ARRADON – 01.03.1791

Mariage de **Jean GINES** né à Saint Etienne entre Deux Mers ( St-Etienne de Lisse), fils de Jean, vigneron, et Marie DUPUY, avec **Jeanne CAILLOCH**, veuve de Jean GOUZERT, matelot, née à L'Ile d'Arz, fille de Georges, matelot et Françoise LE BARH.

(56) ILE D'ARZ – 20.07.1751

Mariage de **Jean GOUZER** demeurant à St-Patern Vannes, fs de Maurice et Renée LE FLOCH avec **Jeanne CAILLOSSE** fa de Georges, marin absent, et Françoise LE BARS.

## EN LISANT LES BULLETINS

Pierre DUPOUY

Dans son bulletin n° 107 le **Centre d'Etudes généalogiques Rhône Alpes** consacre deux articles à l'intérêt que présentent les registres de transcription de la Conservation des Hypothèques pour les recherches généalogiques portant sur la période 1800-1900. Un exemple pratique est donné à l'appui.

Cette même publication présente, en trois tableaux très clairs, les divers degrés de parenté et empêchements au mariage tels que : la consanguinité, l'affinité, l'honnêteté publique, la cognation (affinité) spirituelle, l'adultère, les temps interdits. Y est aussi traité le dossier de dispense (supplique des fiancés, enquête, accord de l'évêque) que l'on peut trouver aux A.D. en série G.

Le **Cercle généalogique, historique et héraldique de la Marche et du Limousin** publie, dans son bulletin n° 94 une étude sur l'historique des prohibitions au mariage en droit civil français. Y sont évoqués : le mariage antérieur non dissous, le délai de viduité, les interdictions liées à la parenté ou à l'alliance à un degré prohibé, le mariage des militaires et des diplomates, l'impuissance et la stérilité, la complicité d'adultère, l'abus du divorce, les mariages « in extremis », le mariage des prêtres et les prohibitions diverses dans l'ancien droit (rapt ou séduction, meurtre, diversité de religion, différence raciale, mort civile).

La lecture du bulletin n° 73 du **Cercle généalogique de Bourbon** me permet de vous signaler les mariages suivants célébrés à St Denis (Réunion) :

le 25/1/1851 Jean VILLEPASTOUR, capitaine au grand cabotage, né à BORDEAUX le 12/5/1814, fils de feu Jean et de Catherine CABONIS, épousait Catherine COUDRET, fille de Simon et de Marie Antoinette BOYER

le 25/11/1851 Jean Vincent ALBERT, marin, né en 1829 à BLAYE, fils de feus Jean et Marie RENOM, épousait Clémence LAURE, née le 1/12/1834 à St Denis (Réunion),

ainsi que la généalogie de Jean-Baptiste Amédée BACA NERAC, professeur au collège de St Denis (Réunion) né le 2/2/1802 à BORDEAUX, fils de Léonard dit Nérac, secrétaire puis greffier au Tribunal civil de BORDEAUX et de Marguerite Rose Marie RAMBAUD, décédé le 22/10/1853 à St Louis (Réunion), qui épousa le 1/5/1823 à St Denis (Réunion) Marie Antoinette Reine GIBERT DESMOLIERES née à St Denis (Réunion), décédée 23/10/1879 aussi à St Denis.

Cette généalogie, qui se poursuit encore sur 2 générations, est proposée sur Internet par M. Jean Michel ANDRE qui serait intéressé par tout complément.

Dans son bulletin n° 74 ce même Cercle indique le mariage le 29/6/1850 à St-Denis (Réunion) de Charles DELAGE, commis négociant, né le 20/11/1824 à Bordeaux, fils de Pierre, propriétaire à Bordeaux et de feu Marie VERMEIL avec Clémence MAYER née le 25/11/1830 à St Denis (Réunion).

Dans son n° 91 la **Revue des Sociétés généalogiques de Bourgogne** ouvre une chronique des métiers d'antan par un article bien documenté sur le maréchal-ferrant où sont traités : le maréchal-ferrant, le ferrage du cheval, la taille de queue, la couleur des chevaux, le forgeron, le ferrage des roues, les fêtes de St Martin et de St Eloi, à quoi s'ajoutent les tarifs vétérinaires et les prix du matériel agricole de 1925 à 1932.

Peut-être avez-vous un ancêtre cheminot ? Dans son bulletin n° 65 le **Cercle généalogique des Cheminots**, traitant des dossiers de personnel et de retraite, précise que les archives sont conservées tant au Centre d'archives du monde du travail 78 Bd Gal Leclerc B.P. 405, 59 067 ROUBAIX CEDEX 1, qu'au Centre d'archives historiques de la S.N.C.F. 2 Av. de Bretagne 72100 LE MANS, et qu'au Service d'archivage multirégional de la S.N.C.F. 4 r. Lt Pasquet, ancienne cour SERNAM, 34500 BEZIERS.

Devant une telle complexité il semble préférable de s'adresser en premier lieu au Cercle lui-même 19 r. d'Amsterdam 75008 PARIS qui me semble susceptible de vous orienter.

Dans ce même Bulletin est signalée la nouvelle organisation des archives de l'état en Belgique. Sachez que, depuis le 4/9/2001, les microfilms des BMS comme de l'état civil des anciennes provinces du Brabant et du Brabant flamand, comme les archives locales de cette dernière ont été transférés de BRUXELLES à LEUVEN. Il en sera de même des Archives notariales et judiciaires, de celles des services extérieurs des ministères et des archives industrielles du Brabant flamand dans le courant de 2002.

Les microfilms des BMS comme de l'état civil de l'ensemble de la Belgique ne sont plus consultables à BRUXELLES depuis le 1/7/2001. Il faut donc en prendre connaissance dans celui des 15 dépôts des archives de l'état qui vous concerne tout en sachant qu'un nouveau dépôt est ouvert à LEUVEN.

Les autres fonds d'archives restent probablement aux archives générales du royaume, 2 r. de Ruysbroeck, BRUXELLES, jusqu'au 31/12/2001. La Bibliothèque des archives générales du royaume à BRUXELLES a été fermée le 1/8/2001.

Enfin, les archives des tribunaux (Bruxelles-Capitale), celles du Conseil du Brabant, de l'administration de la même province et d'autres, non précisées, sont progressivement transférées des archives générales du royaume de BRUXELLES à ANDERLECHT, archives de l'état, quai Demets, depuis le 1/11/2001.

A l'occasion de vos recherches, avez-vous pensé aux possibilités offertes par les « autorisations parentales de mariage » ou « consentements au mariage » ? Le Bulletin n° 48 de la **Section histoire et généalogie du Club sportif et artistique DéfensArcueil** consacre un article à ces actes notariés en rappelant qu'avant la Révolution la majorité était fixée à 21 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons.

En effet, jusqu'à ces âges l'autorisation parentale, ou du conseil de famille, était obligatoire. Au-delà, jusqu'à 25 ans pour les filles et 30 ans pour les garçons, il s'agissait « d'actes respectueux », toujours établis devant notaire, mais à l'initiative des enfants et renouvelés jusqu'à 2 fois si les parents persistaient dans leur refus ou leur mutisme, après quoi les enfants pouvaient passer outre.

Malheureusement leur conservation d'abord fixée à 100 ans, puis ramenée à 50 ans avant leur destruction, en rend la découverte rare. Si vous avez cette chance sachez qu'ils peuvent pallier l'absence d'acte de mariage dans la recherche généalogique conduite aux Archives départementales. Il faut ajouter que depuis le 20/6/1896 le Maire a la possibilité de dresser de tels actes.

J'ai tout lieu de penser que cette pratique est, de nos jours, tombée dans l'oubli !

**Le Groupement généalogique de la région du Nord**, dans son bulletin n° 172, évoque rapidement l'histoire de la poste et de son personnel, rappelant d'abord 4 des principales étapes :

- 1470 création de la poste aux chevaux avec, sur ses itinéraires, un relais tous les 28 Km (les 7 lieues du Chat botté !),
- 1573 autorisation donnée à ses cavaliers de transporter de la correspondance privée,
- 1672 création de la Ferme générale des Postes et de son Surintendant général,
- 1801 la poste devient un monopole d'état.

Sont ensuite traitées les questions relatives au personnel :

- le Maître de Postes, accès à la profession, connaissances requises, qualités nécessaires, obligations liées à la gestion du relais, présence permanente, chevaux en nombre suffisant, respect des horaires, accueil,
- le 1<sup>er</sup> Postillon et son assistant conducteur ou second postillon qui devaient avoir au moins 16 ans,
- le Palefrenier qui s'occupait des chevaux qu'il nourrissait et pensait mais aussi des écuries et des lanternes.

Les habitudes matrimoniales au XVIII<sup>ème</sup> siècle sont étudiées dans le Bulletin n° 208 de **Gé-Magazine**, en prenant pour base un petit village du Hainaut, Haveluy près de Valenciennes (Nord) en un article remarquable dont les conclusions peuvent s'appliquer à nombre de nos ancêtres.

Qu'il s'agisse de la nécessité de se marier liée à la disparition du père qui rend souvent difficiles les négociations inévitables, ou de l'âge, souvent avancé, des futurs dont dépendra les « dimensions » de la famille, tout est bien observé. En fait, c'est surtout « l'aire matrimoniale » de la recherche d'une alliance qui est étudiée, ce que le titre de l'article indique clairement : se marier ni trop près, ni trop loin.

Il y est donc question de la participation de la parenté, mais aussi de la communauté locale, à cette affaire qui ne laisse presque personne indifférent. L'auteur traite aussi des mariages orientés par la famille, de l'endogamie presque fatale, sauf à se tourner vers un « étranger » venant de quelques lieues à la ronde et dont on se méfie.

Entrent aussi en ligne de compte les métiers exercés, tant celui du père de la fille que du présumé conjoint qui, s'ils se complètent, permettent d'en attendre une amélioration matérielle. Il faut aussi éviter les risques de la consanguinité et M. le Curé y veille d'autant plus que les bans sont faits, en assurant une publicité légale, pour recueillir d'éventuels empêchements. Les dispenses de publication des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> bans n'étaient donc pas toujours aussi anodines que nous pourrions le croire.

Sont aussi évoqués l'existence d'un « marché matrimonial » lié à l'équilibre des garçons et des filles susceptibles de se marier à une époque donnée, les efforts accomplis souvent pour contourner la loi – avec l'assentiment de certains et le désir de conciliation du prêtre –, et enfin les remariages si nécessaires tant pour le veuf qui ne peut cesser ses activités que pour la veuve qui ne peut subvenir aux besoins de sa maisonnée.

Notarialement votre. C'est sous ce titre que le **Centre généalogique du Finistère** aborde, dans son bulletin n°79, la question du rôle des notaires, si important dans la vie de ceux qui nous ont précédés, en rappelant rapidement quelques uns des points principaux de l'histoire de cette profession depuis la création des 60 notaires du Châtelet de Paris par Louis IX.



Sont ensuite abordés les termes propres aux Notaires :

- original en minute : conservé par le notaire dans son minutier et qu'il doit d'abord conserver puis déposer aux A.D. après 100 ans, comme ayant le caractère d'archives publiques,
- acte en brevet : remis au client, donc généralement introuvable dans le minutier,
- expédition : copie fidèle de la minute portant la mention « pour expédition »,
- grosse : ou copie exécutoire portant en première page la mention « La république française, au nom du peuple français »,
- copie hypothécaire : copie de la minute faite lorsqu'il y a des biens à transmettre,
- bordereau : établi et remis par la notaire à la Conservation des Hypothèques,
- répertoire : livre côté et paraphé, tenu en double, portant analyse succincte de chaque acte, un exemplaire conservé par le notaire, l'autre déposé au Greffe du Tribunal de grande instance chaque année qui les verse aux A.D. après 100 ans, comme ayant le caractère d'archives publiques.

Viennent ensuite quelques conseils selon que le nom du notaire et sa résidence sont connus ou pas. Dans ce dernier cas 4 propositions :

- recherches à l'aveuglette, travail long mais que je trouve personnellement passionnant,
- par le cadastre à titre de sondage, si vous pensez que votre ancêtre possédait un bien immobilier au XIXème siècle dans une commune déterminée,
- par l'enregistrement qui donne de petits résumés, des répertoires et des tables alphabétiques,
- par les hypothèques qui détiennent des tables nominatives concernant les actes transcrits depuis l'an VII.

Par son bulletin n° 67 le **Cercle généalogique de Nice et de la Provence orientale** indique la nouvelle adresse des archives diocésaines de l'évêché de Nice : rue Fossat 06100 NICE.

Et dans le n° 68 présente un Guide sommaire des recherches concernant les militaires :

- Officiers généraux et assimilés, les dossiers individuels n'apparaissent qu'au milieu du XVIIIème s.
  - Officiers, à partir de 1705,
  - Sous-officiers et hommes de troupe, à partir de 1716,
  - Légion étrangère,  
Zouaves pontificaux, voir les archives du Vatican 00120 Cité vaticane,  
Cantinières, n'apparaissent pas dans les effectifs,  
Volontaires de l'Ouest en 1870/1871, voir Ass. Général de Sonis 28140 LOIGNY la Bataille,  
Gardes nationaux et Gardes nationaux mobiles 1870/1871, voir les Archives départementales,  
Infirmières et Infirmiers 1914/1918, voir Centre des Archives de la Croix Rouge 19 r. de la Paix 1202 GENEVE (Suisse).
- N.B. le service historique de l'armée de terre à Vincennes n'effectuant pas de recherches par correspondance, il convient soit de s'y rendre, soit de faire intervenir un tiers.

Le XVIIIème siècle est, pour les généalogistes amateurs que nous sommes, l'âge d'or des testaments. Mais en connaissez-vous les différentes formes ?

Dans son bulletin n° 32 la **Société d'Etudes des sept Vallées** (Hautes Pyrénées), mais également le **Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay** dans son bulletin n° 98, les énumèrent :

- le testament nominatif ou nuncupatif dicté au notaire, à haute et intelligible voix, en présence de 7 témoins (8 si le testateur était aveugle), que celui-ci retenait en les portant sur son minutier (registre),
- le testament clos ou mystique, écrit de la main du testateur (olographe) qui apposait sa signature au bas de chaque page, le fermait avec ruban, cire et cachet puis, en présence de 7 témoins qui certifiaient que c'était bien un testament, le remettait au notaire qui y apposait une suscription ainsi que le testateur et le conservait, relié à sa date dans son minutier jusqu'à son ouverture après décès et sa lecture aux héritiers, parents ou amis du défunt,
- le testament solennel recueilli par un prêtre, en l'absence d'un notaire, mais avec obligation de le remettre sous 24 heures, après le décès de l'intéressé, à un notaire,
- le testament militaire voulu par un officier ou un soldat, établi par un officier sous la dictée de l'intéressé. L'auteur de l'article ajoute que, anciennement, les volontés étaient écrites sur le sabre du testateur, comment ?  
Si les 3 premières formes sont assez souvent rencontrées, je n'ai jamais vu de testament militaire.

En ce qui concerne particulièrement le bulletin n° 98 du **Cercle généalogique et historique de l'Auvergne et du Velay** j'ajoute qu'il présente un article fort bien documenté sur « les aspects juridiques des contrats de mariages et des testaments en France d'ancien régime ». Il y est traité :

- du droit écrit, issu du droit romain et qui intéresse, en gros, la moitié sud de la France et du droit coutumier,
- de l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), (registres des décès et emploi prioritaire du français),
- des notaires, des conditions requises pour le devenir (plus de 25 ans, chrétien, de bonnes vie et mœurs expérience d'au moins 5 ans et réussite à un examen), des différents notaires (royaux, seigneuriaux ou apostoliques) et de leurs obligations (tenue des minutes en registres cousus, actes écrits sans blanc ni interligne, indication du lieu du

- passage de l'acte, de sa date précisant avant ou après midi, etc...),
- des contrats de mariage qui ne prenaient effet qu'après la célébration du mariage et n'étaient pas modifiables (communauté de biens, biens meubles et immeubles -mobilisables ou non, c'est à dire pouvant être vendus ou pas -, montant et versement de la dot, restitution de celle-ci, douaire, âge du mariage – plus de 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons -, émancipation),
- des testaments (nature du testament, héritier universel, héritage minimum ou légitime, cadets, survie de la femme, émancipation),
- de la préservation du patrimoine.

Si les impôts sous l'ancien régime vous intéressent, sachez que le n° 89 du **Bulletin du Cercle généalogique La Poste** donne une étude les concernant. Vous y trouverez une longue liste comportant outre les différentes appellations, variant souvent suivant les régions, une définition brève mais suffisante permettant de bien comprendre la nature et l'objet des droits, redevances ou taxes perçus.

Voici les nouvelles coordonnées de la Société suisse d'Etudes généalogiques données par la **Revue française de Généalogie**, dans son bulletin n° 137 : Bureau central des Informations généalogiques, M. Alfred DOBLER, Alte Blindenholzstrasse 14, CH-8616 Riedikon, Suisse. E-mail : [alfred.dobler@gmx.net](mailto:alfred.dobler@gmx.net).

Poursuivant sa publication des pensions attribuées sur le Trésor aux gens de la Maison du Roi, le **Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines**, dans son bulletin n° 58 note que Jean ROUSSEAU, baptisé le 21/7/1724 à La Réole, diocèse de Bazas, fils de Charles, maître de danse et de Françoise DULON, fut titulaire d'une pension de retraite en qualité de musicien ordinaire, quinte de la Musique du Roi.

## UNE EPIDEMIE DU CHARBON A BAZAS EN 1605

Pierre DUPOUY

C'est en août 1605 qu'apparaît, dans le 1<sup>er</sup> registre des naissances de la cathédrale St Jean de BAZAS, la mention d'une épidémie du charbon qui s'éteignit, semble-t-il, en décembre de la même année. Voici des extraits des 5 actes par lesquels mon attention fut appelée sur le sujet :

« Le jour du St dimanche septiesme aoust 1605 seur le soir ja tart feut baptize au devant la porte de Pierre DANEY dict Montaignon par moy soubz signe vicaire perpetuel de l'eglise cathedralle Sainct Jehan de Bazas Jehan filz legitime et naturel dudict Pierre DANEY et de Jehanne de LABARRIERE ses pere et mere en luy jectant de l'eau benite par trois fois avec un asperge (goupillon) que je eux de l'ospital sans autres seremonies si ce n'est que je luy dict l'oraison dens Abraham dens Isaac dens Jacob etc oraison de loin estant (le prêtre se tenant éloigné de l'enfant) ce a cause du danger de la contagion de autant qui il leur estoit mort leur fils Pierre coriste (choriste) en ladict eglise St Jehan aiant quelques charbons suivant le rapport des chirurgiens et ledict enfant feut nomme Jehan par Me Eustache DUTREILH pretre et un des 8 grands prevendiers dudict Bazas faisant pour Jehan de LESCALLE enfant de cœur et soubz la charge du dict Eustache creignant que l'enfant prins mal. » CANTILLAC vicaire perpetuel.

« Le jour du St dimanche XIIIe jour du mois d'aoust 1605 feust baptize au couvent St Francois de Bazas par frère Pierre religieux demeurant audict couvent (et ce a cause que je soubz signe me fis baptizer – il s'agit plus sûrement de l'extrême onction - et d'autant que je me craignois a cause de la contagion et que d'ailleurs je avais este auparavant chez DANEY dict Montaignon, (voir l'acte précédent) Pierre fils legitime et naturel de Jehan CHOURIT » CANTILLAC vicaire perpetuel.

« Le jour du St dimanche quatriesme jour du mois de decembre 1605 a este oincte et autres seremonies requises au St sacrement du baptesme ont este faictes en l'eglise cathedralle St Jehan de BAZAS par moy vicaire perpetuel d'icelle soubz signe aiant este si devant baptizee en necessite a cause de la maladie contagieuse a Jehanne filhe legitime et naturelle de Giraud DUCOS ... » CANTILLAC vicaire perpetuel.

« Le judi XVe jour du mois de decembre 1605 je soubz signe vicaire perpetuel St Jehan de la presente ville et ay baptize sulement en metant de l'eau beniste de sus la teste de loing un petit (d'un peu loin) a cause de la contagion quoyque je soict estant infecte Peironne ACHARD filhe legitime et naturelle de Hylies ACHARD cardeur et de Jannette COURSANG ses pere et mere a este parrin Andre CANTILLAC mon nepveu et marrine Peironne GARRELLON les tous de ladict ville aiant remis a faire le reste des seremonies du dict baptesme en temps opportun avec laide de dieu tout puissant » CANTILLAC vicaire perpetuel.

« Le jour de St dimanche XVIIIe decembre 1605 a este oinct des saintes ouilles (huiles) et faict autres seremonies de baptesme aiant este baptize sulement metant de l'eau sur la teste par se que cestoit en temps de contagion Sarransot filz legitime et naturel de Ramon ... » CANTILLAC vicaire perpetuel St Jehan de Bazas.

Cette épidémie n'étant mentionnée dans aucun des actes suivants nous pouvons penser que ses effets cessèrent avant Noël. Malheureusement les décès ne furent enregistrés qu'à partir de 1630, ce qui ne permet pas d'en connaître l'ampleur.

Il est intéressant de remarquer les précautions prises par le prêtre pour administrer les baptêmes qui précèdent :

- 7/8/1605 : il jette de l'eau bénite sur l'enfant avec un goupillon, sans onction, mais il dit des oraisons ce qui n'est pas de pratique courante,
- 4/12/1605 : l'enfant avait été ondoyé avant le baptême à cause de la maladie,
- 15/12/1605 : il met d'un peu loin de l'eau bénite sur la tête de l'enfant, autant dire qu'elle fut jetée, et la cérémonie fut reportée à des temps meilleurs,
- 17/12/1605 : de l'eau bénite a été seule versée sur la tête de l'enfant ce qui implique que le reste de la cérémonie a été reporté.

### NOUVEAUX ADHERENTS

N°		NOM et PRENOM	ADRESSE	COMMUNE
1074	Mme	MATHAUD Andrée	Résidence Yser 21 rue Odilon Redon	033700 MERIGNAC
1075	Mme	PINTON Nicole	31 rue Alfred de Musset	33140 VILLENAVE D'ORNON
1076	Mr	LAPERCHE Pierre	263 Av. Ml de Lattre de Tassigny.	33200 BORDEAUX
1077	Mme	FABERES Arlette	24 Av. Claude Bernard	33700 MERIGNAC
1078	Mme	DEGROC Josette	Villa Atlanta	64200 BIARRITZ
1079	Mr	COULONNIER Fernand	27 Av. de l'Europe	33700 MERIGNAC
1080	Mr	CHAUVIERE Jean	14 rue du Tapis Vert	33520 BRUGES
1081	Mme	ELLIS Anne Marie	1142 Crest Court	60193 SHAUMBURG Illinois (U.S.A.)
1082	Mme	GALEA Jacqueline	10 Ch. Bichoulin	3360 QUINSAC
1083	Mme	ROBIN THOUIN Pascale	Payré	79200 LA PEYRATTE
1084	Mme	PEES Béatrice	18 route de Bordeaux	33550 LESTIAC SUR GARONNE
1085	Mme	MARRIER D'UNIENVILLE Françoise	3 square Fantin-Latour	78150 LE CHESNAY
1086	Mme	JACQUINOT-LEVEQUE A.M.	5 chem. Claire Combe Les Trois Chatels	25000 BESANCON
1087	Mr	CABANEL Claude	23 hameau de Fabre	33370 TRESSES
1088	Mr	CAPDEPON Pierre	3 ruelle Sainte Barbe	56100 LORIENT
1089	Mme	FEDON Huguette	25 rue des Brouillauds	17130 MONTENDRE
1090	Mr	GRAVOUIL Cedric	25 rue des Brouillauds	17130 MONTENDRE
1091	Mr	BOULE Clement	25 rue des Brouillauds	17130 MONTENDRE
1092	Mr	COUZINET Gérard	12 Allée des Fauvettes	33510 ANDERNOS
1093	Mlle	DRAPEYROUX Cécile	19 rue de l'Eglise	95450 COMMENY
1094	Mlle	PETIT Micheline	25 rue du Pigeonnier Savanac	46090 LAMAGDELAIN
1095	Mme	AGARD LAVALLE Francine	27 rue Blaise Pascal	33600 PESSAC
1096	Mr	BOELLE Emmanuel	39 rue Stendhal	75020 PARIS

## NOS PUBLICATIONS

Vous trouverez ci-après et au fur et à mesure de leur réalisation la liste des relevés effectués par nos adhérents et que nous proposons à la vente. Ces ouvrages dont nous déposons systématiquement un exemplaire aux Archives Départementales de la Gironde, peuvent être fournis à tous nos lecteurs.

### **Relevé des Naissances et Décès**

Après les Mariages, nous avons commencé la saisie des Baptêmes et Sépultures des paroisses de la Gironde.

### **Patronymes étudiés**

Répertoire alphabétique des patronymes contenus dans les Listes Eclair déposées par nos adhérents.

### **Passagers et Engagés 1671-1716**

Passagers et Engagés embarqués à BORDEAUX pour les Antilles pendant cette période, tels qu'on a pu les trouver dans les registres de l'Amirauté de Guyenne, série 6B64 à 6B87.

### **Engagés 1715-1720**

Liste des engagés tirée des liasses 6B350 à 6B361.

### Passaports

Table des passeports délivrés aux voyageurs partant de BORDEAUX par voie terrestre ou maritime, classés par années de départ, de 1793 à 1858 avec une lacune en 1829.

Relevé des dossiers de demandes de passeports pour la période 1793 – An VII (liasses 3L177 et 3L178 des A.D. de la Gironde), comme annoncé dans notre bulletin N°67.

### Embarquements

Passagers partis de BORDEAUX pour les « Iles » de 1713 à 1787. Les listes ont été regroupées en 6 fascicules en fonction du lieu d'origine des passagers. Une brochure supplémentaire concerne les personnes originaires ou habitantes des « Iles » et y retournant et une autre, celles qui partaient pour les ports français et les ports étrangers d'Europe.

Informations proposées	Détail	<b>Tarif euro Port compris</b>
Patronymes étudiés	Répertoire	21,34
Engagés 1671 – 1716	Classé dans l'ordre chronologique	9,15
Passagers 1671 – 1715	Classé dans l'ordre chronologique	9,15
Engagés 1717 – 1720	Classé dans l'ordre chronologique	9,15
Passaports	1793 – 1799	66 pages 12,20
	1800 – 1808	66 pages 12,20
	1809 – 1828	65 pages 12,20
	1830 – 1840 ( lacune 1829)	229 pages 30,49
	1841 – 1850	271 pages 39,64
	1851 – 1858	256 pages 38,11
Dossiers de demandes de passeports	1793 à l'an VII	44 pages 9,91
Embarquements fascicule n°1	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	7,62
Embarquements fascicule n°2	Bretagne, Centre, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie	7,62
Embarquements fascicule n°3	Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes, Provence- Côte d'Azur.	7,62
Embarquements fascicule n°4	Pays de Loire, Poitou-Charentes	10,67
Embarquements fascicule n°5	Midi-Pyrénées	10,67
Embarquements fascicule n°6	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées.-Atlantiques	27,44
Embarquements (total)	Ensemble 6 brochures	68,60
Embarquements	Originaires des Iles	12,96
Embarquements	Destination Europe du Nord et septentrionale	13,72

## NAISSANCES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif Euro Port inclus
AMBARES	Notre Dame Grave	1739-1792	25,92
	Saint-Pierre	1700-1792	
<b>ARBIS</b>	<b>Saint-Martin</b>	<b>1678-1900</b>	<b>9,91</b>
AUDENGE	Saint-Paul	1692-1804	10,67
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1626-1803	9,15
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	30,49
BAYON	Notre-Dame	1692-1792	11,43
BELIET	Saint-Exupere	1692-1803	10,67
<b>BELLEBAT</b>	<b>Saint-Christophe</b>	<b>1692-1900</b>	<b>4,57</b>
BERNOS		Révolution	5,34
BEYCHAC	Saint Marcel	1739-1790	3,81
BLASIMON	Toutes Paroisses	1737-1792	9,15
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	9,15
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1677-1793	3,05
	Saint-Girons	1708-1792	
BOURG / GIRONDE			17,53
	Saint-Pierre	1728-1792	
	Abbaye St-Vincent	1589-1595	
BRANNE		1594-1800	10,67
BUDOS	Saint-Romain	1679-1792	12,96

CASSEUIL	St-Pierre	1700-1803	9,91
CASTELVIEL	Notre-Dame	1636-1793	9,91
CENAC	Saint-André	1714-1802	6,86
CERONS		1676-1792	14,48
ESSEINTES LES		1707-1801	6,86
FLAUJAGUES		1662-1802	7,62
GREZILLAC		1623-1766	12,20
JUGAZAN	St-Martin	1737-1802	5,34
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	9,91
ORIGNE		1692-1803	5,34
PAILLET		1676-1792	12,96
PEUJARD		1676-1792	21,34
PORCHERES		1723-1792	6,10
REOLE LA		1648-1797	48,78
SAINT LOUBES		1584-1802	36,59
SAINT MACAIRE		1540-1792	35,06
SAUTERNES	Saint-Pierre	1608-1793	12,96
SAINT-SEURIN DE BOURG	Saint Seurin de Trouveyras	1716-1803	3,81
<b>SAINTE-EULALIE</b>	<b>Sainte-Eulalie</b>	<b>1664-1810</b>	<b>12,20</b>
<b>YVRAC</b>	<b>Saint-Vincent</b>	<b>1677-1802</b>	<b>11,43</b>

## DECES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif euro port inclus
AMBARES	Notre-Dame Grave	1739-1792	27,44
	Saint-Pierre	1700-1792	
<b>ARBIS</b>	<b>Saint-Martin</b>	<b>1678-1900</b>	<b>10,67</b>
AUDENGE	Saint-Paul	1693-1804	9,15
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1662-1803	4,55
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	22,87
BAYON	Notre-Dame	1650-1792	9,91
BELIETS	Saint-Exupere	1692-1803	10,67
<b>BELLEBAT</b>	<b>Saint-Christophe</b>	<b>1692-1900</b>	<b>6,10</b>
BEYCHAC	St-Marcel	1739-1790	2,87
BLASIMON	Toutes paroisses	1737-1793	6,10
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	6,10
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1664-1792	2,87
BOURG / GIRONDE	Saint-Girons	1708-1792	12,96
	Saint-Pierre	1759-1792	
BRANNE		1661-1797	6,10
CASSEUIL	St-Pierre	1694-1803	9,91
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663-1793	6,10

CENAC	Saint-André	1714-1802	6,10
ESSEINTES LES		1707-1801	6,86
FLAUJAGUES		1662-1802	6,10
<b>HOSTENS</b>		<b>1719-1803</b>	<b>14,48</b>
JUGAZAN	Saint-Martin	1737-1792	4,55
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	9,91
ORIGNE		1676-1828	4,55
PAILLET		1676-1828	12,96
PEUJARD		1669-1804	12,96
PORCHERES		1723-1792	4,55
REOLE LA		1656-1797	28,97
SAUTERNES	Saint-Pierre	1603-1793	11,43
SAINT LOUBES		1625-1803	28,97
SAINT MACAIRE		1629-1792	24,39
SAINT-SEURIN DE BOURG	St-Seurin de Trouveyras	1730-1803	2,87
<b>SAINTE-EULALIE</b>	<b>Sainte-Eulalie</b>	<b>1664-1802</b>	<b>12,96</b>
<b>YVRAC</b>	<b>Saint-Vincent</b>	<b>1677-1799</b>	<b>10,67</b>

## MARIAGES

Commune	Paroisse ou Canton	Période	Tarif euro Port inclus
AUROS	St-Germain et N-D	1703 – 1792	3,05
	St-Pierre de Quinsac	1700 – 1803	
AMBARES-LAGRAVE	Notre-Dame	1739 – 1792	10,67
	Canton d'Ambares	1798 – 1800	
ARVEYRES	Notre-Dame	1669-1800	5,34
AUBIAC	St-Pierre de Cuilleron et St-Léger	1737 – 1772	1,52
AUDENGE	St-Paul	1692 – 1804	3,05
BAIGNEAUX	St-Paul	1644 – 1803	3,05
BASSENS	St-Pierre	1668 – 1804	9,15
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame	1650 – 1805	6,10
BAZAS	St-Antoine et St-Christophe	1664 – 1791	12,20
	St-Romain de Poussignac	1678 – 1792	
	Notre-Dame de Mercadil	1680 – 1792	
	St-Martin et ND de Conques	1636 – 1792	

	Cathédrale St-Jean et Hipolyte	1631 – 1792	
	St-Vincent de la Prade	1659 – 1792	
	St-Michel de la Prade	1659 – 1792	
	St-Romain de Tontoulon	1678 – 1790	
BELIN-BELIET	St-Exupere	1682 – 1803	4,57
	Canton de Beliet	1798 – 1800	
<b>BELLEBAT</b>	<b>Saint-Christophe</b>	<b>1692-1900</b>	<b>3,81</b>
BERNOS-BEAULAC	St-Pierre de Taleyson	1692 – 1791	7,62
	Notre-Dame	1675 – 1792	
		Révolution	
BIRAC	St-Laurent	1678 – 1803	1,52
BLASIMON	St-Nicolas	1747 – 1792	3,05
BLAYE	St-Sauveur	1551 – 1676	3,05
BLESIGNAC	St-Vivien	1681 – 1888	3,05
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1678 – 1793	3,05
BOURG	St-Girons	1660 – 1802	10,67
	St-Pierre de Camillas	1711 – 1792	
	St-Saturnin la Libarde	1664 – 1802	

	Canton de Bourg	1798 - 1803	
BOURIDEYS	St-Michel	1694 - 1792	3,05
BRANNE	St-Etienne	1651 - 1798	4,57
BROUQUEYRAN	St-Pierre	1693 - AN12	1,52
BRUGES	St-Pierre	1775 - 1779	1,52
BUDOS	St-Romain	1679 - 1792	4,57
CABANAC VILLAGRAINS	St-Martin et St-Jean	1617 - 1803	4,57
CAPTIEUX	St-Martin	1671 - 1792	9,15
CASSEUIL	St-Pierre	1700 - 1801	3,05
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663 - 1803	4,57
	St-Symphorien	1655 - 1792	9,15
CAVIGNAC	St-Hilaire	1653 - 1698	1,52
CAZATS	St-Martin	1631 - 1798	3,05
CENAC	St-André	1714 - 1801	3,05
CERONS	St-Martin	1676 - 1792	6,10
CISSAC	Notre-Dame	1673 - 1799	4,57
CIVRAC-EN-MEDOC	St-Pierre	1782 - 1789	3,05
COIMERES	Notre-Dame	1680 - 1792	4,57
COIRAC	St-Martin	1634 - 1804	3,05
COURS-LES-BAINS	St-Martin	1631 - 1803	3,05
CUBZAC LES PONTS	St-Julien	1664 - 1802	6,10
CUDOS	St-Jean	1663 - 1791	6,10
	St-Laurent d'Artiguevieille	1710 - 1792	
DAUBEZE	St-Sulpice	1679 - 1771	1,52
DONNEZAC	Notre-Dame	1682 - 1806	6,10
ESCAUDES	Notre-Dame	1737 - 1792	1,52
ESSEINTES (Les)	St-Pierre et St-Aignan	1707 - 1803	3,05
FARGUES DE LANGON	Notre-Dame	1682 - 1792	4,57
FLAUJAQUES	St-Martin	1670 - 1763	3,05
FRONTENAC	Notre-Dame	1641 - 1803	3,05
GAJAC	St-Martin	1660 - 1790	4,57
GANS	St-Pierre	1737 - 1792	1,52
GAURIAC	St-Pierre	1627 - 1718	3,05
GENISSAC	St-Martin	1692 - 1803	6,10
GENSAC	Notre-Dame	1696 - 1793	6,10
GRADIGNAN	St-Pierre	1738 - 1792	4,55
GREZILLAC	Notre-Dame	1625 - 1768	4,57
HOSTENS	St-Pierre aux Liens	1719 - 1803	6,10
HOURTIN	Ste-Hélène	1706 - 1750	3,05
HURE	St-Martin	1746 - 1792	3,05
IZON	St-Martin	1629 - 1806	9,15
JUGAZAN	St-Martin	1738 - 1792	3,05
LABREDE		1728 - 1792	4,57
LADOS	St-Martin	1680 - 1792	1,52
LANGOIRAN	St-Pierre	1696 - 1734	3,05
LANSAC	St-Pierre	1760 - 1792	1,52
LANTON	Notre-Dame	1686 - 1800	3,05
LEOGNAN	St-Martin	1737 - 1792	4,57
LERM ET MUSSET	Notre-Dame	1737 - 1791	4,57
	St-Martin	1740 - 1791	
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	1692 - 1803	3,05
LIGNAN-DE-BAZAS	St-Vincent	1696 - 1792	3,05
LOUBENS	St-Vincent	1700 - 1792	3,05
LUCMEAU	St-André	1668 - 1792	6,10
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1785	3,05
MAZERES	Notre-Dame	1693 - 1791	1,52
MERIGNAC	St-Vincent	1719 - 1805	9,15
MOMBRIER	St-Sulpice	1731 - 1766	1,52
MONTUSSAN	St-Martin	1648 - 1812	4,57
NIZAN (le)	St-Martin	1627 - 1792	4,57
ORIGNE	St-Jean d'Origne et St-Jean de Turzan	1692 - 1803	1,52
PAREMPUYRE	St-Pierre	1684 - 1792	3,05
PAILLET		1676-1825	6,10
PAUILLAC	St-Lambert	1682 - 1802	9,15
	Canton de Pauillac	1798 - 1800	

PEUJARD	St-Martin	1670 - 1804	9,15
POMPEJAC	St-Saturnin et St-Vincent	1643 - 1769	4,57
PORCHERES	St-Pierre	1723 - 1792	3,05
PRECHAC	St-Pierre	1634 - 1792	11,43
	St-Martin d'Insos	1659 - 1792	
PUJOLS	Canton de Pujols	1798 - 1800	1,52
REOLE (la)	St-Michel	1656 - 1803	12,20
	Canton de la Réole	1798 - 1800	
ROAILLAN	St-Saturnin	1662 - 1792	3,05
ST-ANDRE DE CUBZAC	Canton de St-André	1798 - 1800	6,10
ST-AUBIN DE BRANNE	St-Aubin de Blaignac	1668 - 1797	3,05
ST-CHRISTOLY DE BLAYE	St-Christoly de Canac	1602 - 1810	9,15
SAINT-COME	St-Come	1690 - 1792	3,05
ST-FELIX DE FONCAUDE	Notre-Dame de St-Félix Pommiers	1671 - 1802	4,57
		1685 - 1792	
ST-LAURENT ET BENON	Canton de St-Laurent et Benon	1798 - 1800	1,52
SAINT-LOUBES	St-Pierre	1608 - 1803	11,43
	Canton de St-Loubés	1798 - 1800	
SAINT-MACAIRE	St-Martin	1596 - 1792	10,67
	Canton de St-Macaire	1798 - 1800	
SAINT-MAGNE	St-Magne	1726 - 1790	3,05
SAINT-MARTIAL	St-Martial	1673 - 1792	3,05
SAINT-MORILLON	St-Morillon	1693 - 1803	3,05
SAINT-SAUVEUR	St-Sauveur	1668 - 1803	4,57
SAINT-SELVE	St-Selve	1747 - 1803	3,05
ST-SEURIN-DE-BOURG	St-Seurin de Trouveyras	1716 - 1803	1,52
SAINT-SEVE	St-Seve	1694 - 1792	1,52
ST-SULPICE CAMEYRAC	St-Cyr	1738 - 1802	6,10
	St-Sulpice	1668 - 1803	
SAINT-SYMPHORIEN	St-Symphorien	1692 - 1796	3,05
	Canton de St-Symphorien	1798 - 1800	
ST-VINCENT DE PAUL	St-Vincent de Paul	1772 - 1802	1,52
ST-VIVIEN DE MONTSEGUR	St-Vivien de Boissan	1794 - 1798	2,29
SAINTE-EULALIE	Ste-Eulalie	1617 - 1803	6,10
SAMONAC	St-Martin	1692 - 1792	1,52
SAUCATS	St-Pierre	1695 - 1802	4,57
SAUTERNES	St-Pierre	1629 - 1793	7,62
SAUVIAC	St-Praxède et St-Laurent	1676 - 1792	3,05
SAVIGNAC	St-Jean	1654 - 1793	4,57
SENDETS	St-Jean et ND de Bijoux	1687 - 1789	1,52
SIGALENS	St-Martin d'Aillas-le-Vieux	1692 - 1794	3,05
	St-Martin de Monclarits	1698 - 1792	
	St-Pierre	1657 - 1790	
TARGON	Canton de Targon	1798 - 1799	1,52
TAURIAC	St-Etienne	1690 - 1800	4,57
TESTE (LA)	St-Vincent de la Teste de Buch	1662 - 1857	10,67
TOULENNE	St-Saturnin	1702 - 1812	3,05
TUZAN (Le)	St-Jean	1777 - 1792	2,29
UZESTE	Notre-Dame	1682 - 1791	4,57
VAYRES	St-Jean	1647-1792	7,62
VERTHEUIL	St-Pierre	1702 - 1763	3,05
VILLANDRAUT	St-Martin	1632 - 1793	3,05
YVRAC	St-Vincent	1677 - 1802	4,57

Les communes en **caractères gras** sont les communes nouvellement informatisées.

Les dates indiquées dans la colonne Période sont les dates extrêmes des relevés. La plupart des paroisses présentent entre ces dates des lacunes parfois importantes.

La photocopie d'une liasse des Tables Annuelles des B.M.S. de **Talence** pour les années 1735 à 1798 peut être consultée à notre Bibliothèque.

Nous vous rappelons qu'un certain nombre de communes, principalement celles de la banlieue de Bordeaux, ont été mises sur fiches il y a quelques années par une de nos adhérentes. Ces fiches sont consultables à l'Annexe des Archives Départementales de la Gironde, rue Poyenne. Elles concernent les communes suivantes :

BEGLES	BRUGES	BLANQUEFORT
CADAUJAC	EYSINES	GRADIGNAN
LEOGNAN	LUDON	LE BOUSCAT
LE TAILLAN	LE PIAN MEDOC	LISTRAC
MERIGNAC	PAREMPUYRE	SALAUNES
SAINT-AUBIN DU MEDOC	SAINT-HILAIRE DU BOIS	SAINT-JEAN D'ILLAC
SAINT-MEDARD EN JALLES	PESSAC	VILLENAVE-D'ORNON

### LISTE DES OUVRAGES QUI PEUVENT ETRE CONSULTES AU SIEGE

Les relevés qui suivent ont été obtenus par échange avec d'autres cercles généalogiques. Nous ne pouvons pas les publier, mais ils sont consultables au siège de notre association.

Communiqué par le CENTRE GENEALOGIQUE DE L'OUEST

Répertoire des passagers et engagés embarqués pour les Iles au port de Nantes, dans les dernières années du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, classés par patronymes.

Communiqués par CGHSM-LE HAVRE :

- Liste des personnes embarquées dans le port du Havre pour toutes les destinations, au cours de la période 1780 – 1830.

Liste des pensionnés de la Marine Marchande ( marins et veuves) pour la période 1780 – 1840, soit environ 5.500 noms.

Communiqué par le CERCLE GENEALOGIQUE des PYRENEES ATLANTIQUES :

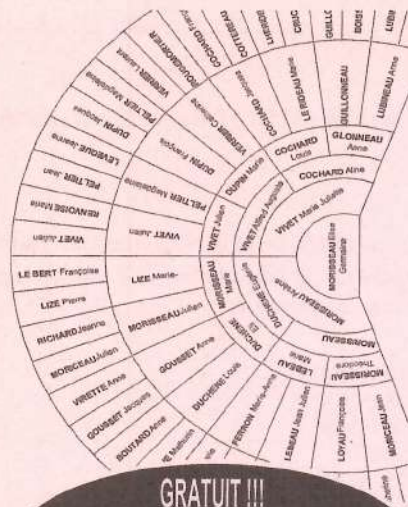
« Relevé des passagers qui ont été embarqués pour les colonies françaises depuis 1749 incluse jusques et y compris 1777 ». Cette liste comporte 1552 noms de personnes, passagers ou engagés, embarqués au port de Bayonne pendant la période indiquée.

La majeure partie des passagers qui y figurent est originaire des départements actuels des Pyrénées Atlantiques et des Landes. Une douzaine seulement provient de la Gironde.

Communiqué par le CERCLE GENEALOGIQUE D'AUNIS ET SAINTONGE.

Liste des mariages relevés en Charente-Maritime où l'un au moins des conjoints est originaire de la Gironde. Cette liste est à six entrées pour chaque mariage : époux, épouse, père de l'époux, mère de l'époux, père de l'épouse et mère de l'épouse.

Nous vous rappelons qu'on peut aussi consulter au siège ou sur notre site internet notre registre « Ils sont venus d'ailleurs » qui rassemble les mariages relevés en Gironde ou ailleurs concernant des personnes originaires d'autres départements. (Voir notre bulletin N°69).

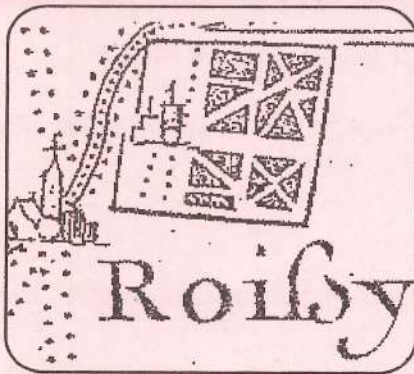


**GRATUIT !!!**  
La version "Découverte" de GénéaTique 2000 sur CD-Rom

Saisie assistée, complète et conviviale  
Gestion de champs personnalisés  
Edition variées et paramétrables  
Nombreux modèles prédéfinis  
Dessins d'arbres de toute taille  
Export des documents en .RTF et .WMF  
Import/Export GEDCOM  
Création de pages HTML

Fiches familiales personnalisables  
Listes ascendantes et descendantes  
Listes sélectives (multicritères)  
Placement d'images dans les documents  
Bourse d'échanges informatique  
Séquences multimédia

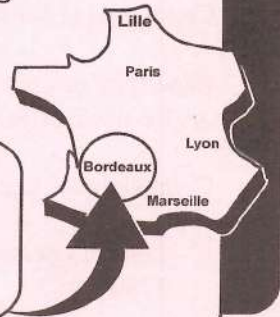
**LA CARTE DE "CASSINI"**



181 feuilles sur deux CD-Roms  
Edition Nord et Sud  
Cartes levées entre 1760 et 1789  
Echelle 1/86400  
Numérisation en noir et blanc  
Haute résolution (400 dpi)

**CASSINI LOCALISATION**  
Le complément indispensable  
à la carte de Cassini

Localisation instantanée d'une ville  
en saisissant son libellé ou en  
choisissant dans une liste.



**Cartes géographiques anciennes**

Collection de cartes géographiques des XVIème et XVIIème siècles sur CD-Rom. Vous pourrez retrouver les lieux où ont vécu vos ancêtres à travers 105 cartes d'une qualité exceptionnelle.



**Androsace**

Logiciel particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque. La gestion du fond documentaire peut être complétée en option d'un module de gestion des prêts.



**Cartes postales anciennes**

Visionnez ces 70.000 cartes postales anciennes regroupées sur 7 CD-Roms et classées par région.



**Nos services**

Le CDIP vous propose sa lettre d'information trimestrielle (Généatique Info) vous livrant les trucs et astuces du logiciel GénéaTique. Le CDIP assure également un support technique de qualité et un suivi de ses clients.

Grâce à la Bourse d'échanges, nous vous mettons en relation avec d'autres généalogistes qui travaillent avec les mêmes patronymes que vous, dans les mêmes lieux.



16, rue de la République - 95570 BOUFFEMONT - Tel: 01.34.39.12.12 - Fax: 01.39.35.28.53 - fr@cdip.com



Rejoignez nous sur le WEB  
[WWW.CDIP.COM](http://WWW.CDIP.COM)